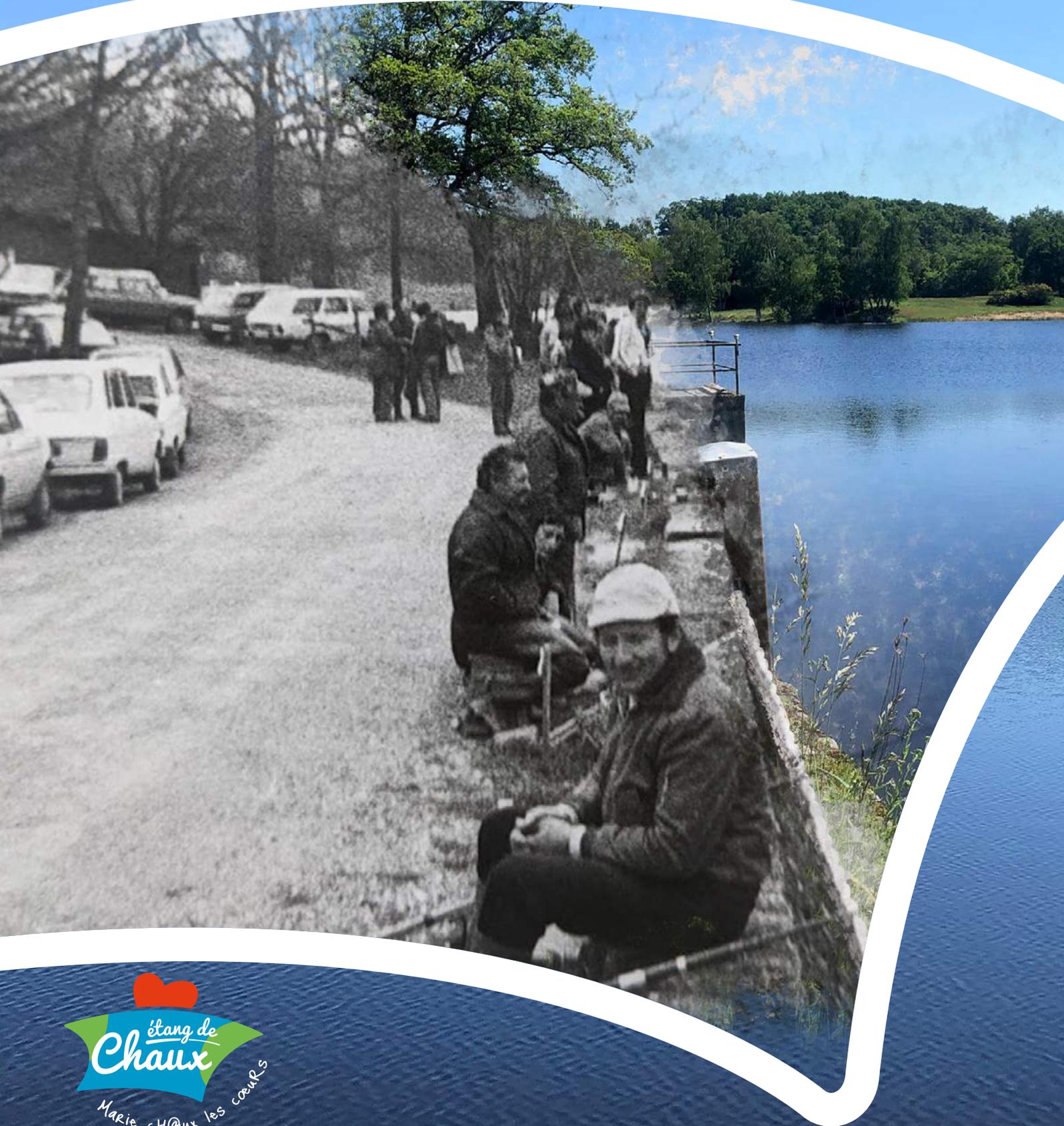


les temps de Chaux

Son histoire au fil de l'eau
et des rencontres...



SOMMAIRE

1 – Les origines de l'étang	3
2 – La renaissance	9
3 – Les premières pêches.....	18
4 – L'étang entre parenthèses.....	25
5 – Un nouveau départ.....	30
6 – Le développement du tourisme	53
7 – Après Marie-Hélène... ..	66
8 – L'étang de Chaux aujourd'hui.....	72

Tous droits réservés

Cet ouvrage est né d'une idée, au cours d'une conversation avec Yvette, en mars 2019 : écrire une histoire de l'étang de Chaux. Il y fallait une « plume », avec un regard extérieur sur le site, et aussi des témoignages. La plume, c'est Anne Picamilh-Steier, écrivaine publique-biographe à Peyrat la Nonière qui a interviewé Roger Martin (le propriétaire de l'étang), Michel et Yvette (son frère et sa sœur, qui ont vécu à Chaux) et deux de ses fils. Ce sera donc une monographie relatant l'histoire de ce lieu, depuis son origine jusqu'à nos jours.

Pour les recherches historiques, Yvette aura passé beaucoup de temps aux Archives départementales de la Creuse, à la Société des sciences et à la Direction départementale du territoire. Jérôme a retrouvé, afin d'illustrer le livre, de nombreuses photos issues des albums de famille.

Cet étang, c'est Henri qui l'a remis en eau et façonné, puis son fils Roger qui l'a aménagé tel qu'on le connaît aujourd'hui. Cet étang, c'est aussi une âme : celle de Marie-Hélène, épouse de Roger, qui nous a quittés en 2012. Elle en a fait un site emblématique pour de nombreuses générations. « Faire simple et vrai » était sa devise, et cet adage anime encore la centaine de bénévoles de l'association Marie CH@ux les cœuRs qui, chaque été, font de cet espace un lieu de vie et de rencontre sur notre territoire. Disparu en mars 2020, Michel n'aura pas eu le temps de découvrir ce volume ; son témoignage demeure d'autant plus précieux.

C'est là un livre ouvert, qui pourra être complété par vos souvenirs, vos photos ou par des anecdotes à partager, que nous pourrions intégrer aux différents chapitres.

Je vous souhaite de l'émotion à la lecture de ces pages et une agréable consultation.

Très cordialement,

Valéry MARTIN,
Président de l'association Marie CH@ux les cœuRs

1 – Les origines de l'étang

L'étang de Chaux, situé dans le hameau du même nom, se trouve sur la commune de Peyrat-la-Nonière. Il est alimenté par La Voueize¹, une rivière qui prend sa source à la Chaussade, à quelques kilomètres de Chaux, et se jette à Chambon-sur-Voueize dans la Tardes, un affluent du Cher. C'est le deuxième étang sur cette rivière, le premier se trouvant aux Cheizauds. D'autres étangs en amont de celui de Chaux, comme celui du Montlivier, ne sont pas situés sur la Voueize mais sur des affluents.

Des traces de l'époque gallo-romaine sur le site du village de Chaux sont recensées, comme le signalent les *Mémoires de la Société des sciences naturelles archéologiques et historiques de la Creuse 1840-2013*. Elles sont mentionnées dans une séance de cette société en 1947 de la manière suivante : « Le Dr Janicaud² décrit des sépultures gallo-romaines trouvées à Chaux (Peyrat-la-Nonière) [...] qui lui ont été signalées par le Dr Larché³. » En 1979, Jacqueline Chaix⁴ en donne une description plus précise⁵ : il s'agit de trois ossaria, un ossarium étant un coffre de pierre destiné à recevoir les cendres d'un défunt. Voici ce que Jacqueline Chaix écrit :

« TROIS OSSARIA A CHAUX (cne de Peyrat-la-Nonière)

Ils avaient déjà été signalés au Dr Janicaud par le Dr Larché (séance du 22 mai 1947). Ils ont été retirés il y a quelques années du champ de La Chassagne (cadastre BI 54) et sont entreposés, en bon état tous les trois, devant la maison de Mme Martin à Chaux.

¹ André Leclerc, dans son *Dicti onnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse* (1902, p. 305) indique notamment ceci à propos de Peyrat-la-Nonière et de la Voueize : « [...] Ce lieu est nommé dans un diplôme de l'année 636 : *Patriarcus villa cita super fluvium Wulsie* (Diplo. Ch. II. 41). Cette rivière est aujourd'hui la Vouèze. »

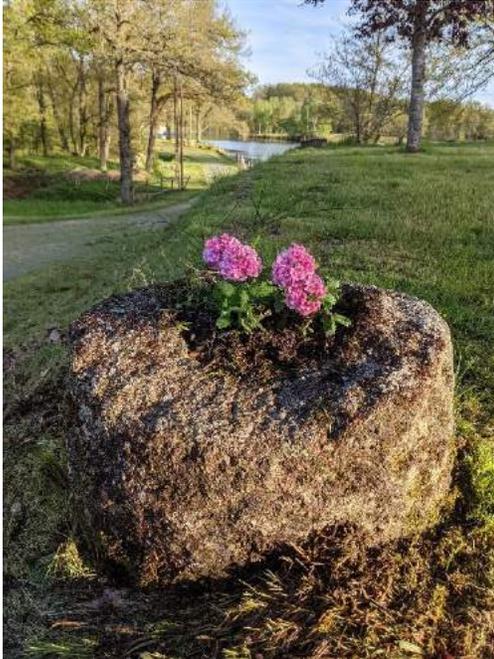
² Passionné notamment d'archéologie, Georges Janicaud (1880-1954), médecin, a été membre du comité des travaux historiques et scientifiques, de la Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, de la société française d'archéologie et conservateur du musée de Guéret à partir de 1925. <http://cths.fr/an/savant.php?id=100942>. Consulté le 23 juillet 2020.

³ Archives départementales de la Creuse, Guéret, *Mémoires de la Société des sciences naturelles archéologiques et historiques de la Creuse 1840-2013*, Tome 30, PV de la séance du 22 mai 1947, p. 5.

⁴ Administratrice de la Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse de 1977 à 1992. <http://www.ssnah23.org/contributeurs.php?auteur=277>. Consulté le 23 juillet 2020.

⁵ Archives départementales de la Creuse, Guéret, *Mémoires de la Société des sciences naturelles archéologiques et historiques de la Creuse 1840-2013*, Tome 40, 1979, pp. 319-320.

- Ossarium cylindrique n° 1 : hauteur 0,29 m ; diam. 0,56 m ; profondeur de la cavité 0,18 m.
- Ossarium cylindrique n° 2 : hauteur 0,37 m ; diam. 0,55 m ; profondeur de la cavité 0,32 m.
- Ossarium quadrangulaire (n° 3) : couvercle 0,64 x 0,65 m ; hauteur 0,25 m.



Ossariums, toujours présents à Chaux.



En raison de son poids et faute de levier, il ne m'a pas été possible de le soulever ; mais il semble être terminé par quatre pentes douces jusqu'au sommet. Il comporte trois cercles concentriques, dont le plus grand doit couvrir le bourrelet de l'ossarium lui-même.

Dimensions extérieures de l'urne 0,64 x 0,61 m ; hauteur 0,25 m ; profondeur de la cavité 0,20 m. »

Si l'on sait que le hameau a fait l'objet d'une occupation gallo-romaine, on ne sait pas à quelle date il prend le nom de Chaux. En ce qui concerne l'origine de ce nom, qui se termine tantôt par un « x », un « t » ou un « d » au fil des siècles, pour se stabiliser avec un « x », voici ce qu'il en est dit dans un mémoire de géographie de 1994⁶ : « La microtoponymie nous renseigne aussi sur les landes et les friches : – les plateaux dénudés, les landes, les friches : Las Cauds, Las Caux, Chaud, Les Chaux, de calm, forme limousine de chalm (d'origine préceltique, mais resté vivant dans les dialectes). Les landes du domaine de Chaux portent le nom de Lascaud de Chaux. » Le nom de Chaux est mentionné, nous dit-on, à partir de 1557⁷.

On ne sait pas non plus à partir de quand Chaux va dépendre du château de la Vaureille, situé à quelques kilomètres. Concernant ce dernier, Maurice Dayras (1900-1974), avocat à Aubusson qui s'est intéressé à l'histoire locale, indique ceci : « Nous ne connaissons pas de documents certains sur la Vaureille antérieurs au xvi^e siècle. Au contrat de mariage du 15 septembre 1532 entre Durand de Montgrut et Damoiselle Jacqueline des Escaux, passé au château de Babonneix (commune de La Chaussade), figure Jacques de Fournoux, seigneur de La Vorelle (Fournoux commune de Champagnat). Ensuite Geoffroy de Rochedragon, d'une famille de noblesse d'origine vraisemblablement auvergnate, était seigneur de la Vaureille en 1638 ; il avait épousé Isabeau de Gouzolles [...] il est mort en 1639. Sylvain de Rochedragon, sans doute son fils, rendait hommage au roi en 1677 pour le fief et la seigneurie de la Vaureille [...] Après Jean de Rochedragon, mort en 1732, La Vaureille appartient aux deux fils de ce dernier, Jean Joseph et Jean François, alors sous la tutelle de Claire de Fougères, leur mère. À la révolution la famille de Courtille de Saint-Avit, l'une des plus anciennes de la

⁶ Archives départementales de la Creuse, Guéret, Société des sciences naturelles archéologiques et historiques de la Creuse, *Archéologie des paysages de la commune de Peyrat-la-Nonière (Creuse)*, Isabelle Ballet, mémoire de maîtrise de Géographie, université de Limoges, septembre 1994, p. 107.

⁷ *Ibid.*, document intitulé « Cartes, figures et plans », page inconnue.

noblesse marchoise, dépossédée de sa terre de Saint-Avit, canton de Saint-Sulpice-les-Champs, obtint des Rochedragon la cession de la Vaureille [...]»⁸ »

On retrouve donc des mentions du village de Chaux (ou Chaut) sur des documents figurant dans ce qu'on appelle « les fonds de Courtille⁹ ». Une famille porte d'ailleurs le nom de « Dechaut » et habite à « Chaut ». Ainsi, dans un acte du 1^{er} mars 1680¹⁰ est mentionné « François Dechaut, fils à feu Anthoine laboureur habitant du village de Chaut ». En 1683 est rendue une « sentence entre la Chatellerie d'Aubusson au profit de Laurent Fourneron, seigneur de Margeleix, et les tenanciers Dechaux qui doivent plusieurs obligations¹¹ ». Par un acte de vente du 14 octobre 1716, François Dechaux – on ne sait pas si c'est la même personne que dans l'acte de 1680 – vend à un certain François Barachy « tous les droits mobiliers et immobiliers » qu'il « peut avoir et espérer et prétendre sur le village et tènement de Chaux [...], et même les droits qu'il a acquis du Seigneur de Margeleix¹² ».

Quant à l'étang, si l'on sait qu'il est artificiel, on ne sait pas à quelle date la digue initiale permettant de retenir l'eau de la Voueize a été construite. On raconte qu'elle remonterait au moins au xvi^e siècle et qu'elle aurait été détruite lors d'une révolte des Croquants aux environs de 1560. Cependant, aucune des recherches effectuées aux Archives départementales de la Creuse par Yvette Martin, sœur de Roger Martin, l'actuel propriétaire de l'étang, ne permet de le confirmer. Dès le xiv^e siècle, mais surtout entre le xvi^e et le xviii^e siècle, des révoltes populaires, essentiellement paysannes, se produisent effectivement, particulièrement dans le sud de la France. Le Limousin n'est pas épargné et plusieurs troubles le touchent (1548, puis 1594 qui voit

⁸ Archives départementales de la Creuse, Guéret, *Mémoires de la Société des sciences naturelles archéologiques et historiques de la Creuse 1840-2013*, Tome 31, année 1950-1951, pp. 129-130, chapitre VIII Le Château de la Vaureille (commune Peyrat-la-Nonière).

⁹ Archives départementales de la Creuse, Guéret, Fonds de Courtille, 7J 408-411.

¹⁰ Archives départementales de la Creuse, Guéret, Fonds de Courtille, 7J 411, Tenures. Obligations des Dechaux envers les seigneurs du Margeleix (1627-1687). Lods et ventes : mutations de terres (1680-1716). Mémoire des titres de Peyrat-la-Nonière concernant le village de Chaux de 1683-1738.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

naître la révolte des « Tard-avisés » plus connus sous le surnom de Croquants, 1602, 1650...¹³), mais il n'a pas été possible de relier l'étang de Chaux à ces mouvements.

En revanche, un acte de vente datant du 27 août 1764¹⁴, qui mentionne « le fief, étang, domaine et bestiaux garnissant ledit domaine de Chaux », laisse à penser que l'étang de Chaux est bien en eau à l'époque. Pourtant il ne figure pas sur la carte de Cassini établie au XVIII^e siècle. Il faut dire qu'elle est imprécise et qu'il est difficile de s'y retrouver par rapport à la connaissance actuelle que nous avons des lieux, grâce à la topographie établie par les cartes modernes. En outre, ce que l'on appelle « carte de Cassini » devrait en réalité être nommé « carte des Cassini », puisque cette première carte topographique et géométrique établie pour toute la France a été dressée par plusieurs générations de Cassini, donc sur plusieurs décennies, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Il est donc fort possible que la carte de Cassini représentant Chaux soit largement postérieure à l'acte de vente de 1764 et qu'à cette époque, il n'y ait plus d'étang.

On ne trouve pas non plus trace du plan d'eau sur le cadastre napoléonien, établi au début du XIX^e siècle (celui de la commune de Peyrat-la-Nonière est réalisé en 1813) : on y voit la Voueize, ainsi qu'une parcelle non numérotée qui la barre et se trouve à l'emplacement de l'actuelle digue. S'agit-il d'un chemin sur un pont qui enjambe la rivière ou d'une digue qui, détruite, ne retient plus l'eau ? Il est impossible de le dire. Le mémoire de géographie de 1994¹⁵ déjà cité plus haut indique ceci : « Les étangs sur les rivières importantes sont plus difficiles à construire et à entretenir. En effet, il faut construire un canal de dérivation permettant l'évacuation des eaux de la rivière, sans passer par l'étang. L'étang de Chaux sur la Voueize, d'origine antérieure à la Révolution, n'est plus en eau vers 1815, peut-être à cause d'une rupture de la digue. » Ce même mémoire mentionne un moulin en contrebas de l'étang : « La microtoponymie [...] indique d'autres [moulins] disparus au XIX^e siècle : un en contrebas de l'ancien

¹³ https://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/une_histoire/co/module_occitan_histoire_23.html. Consulté le 14 juillet 2020.

¹⁴ Archives départementales de la Creuse, Guéret, Fonds de Courtille, 7J 408, Vente par Paul de Chaussecourte, seigneur de Puyaux, à Pierre Claude de Pouthé, seigneur du Chiroux, du fief et domaine de Chaux (27 août 1764).

¹⁵ Archives départementales de la Creuse, Guéret, Société des sciences naturelles archéologiques et historiques de la Creuse, *Archéologie des paysages de la commune de Peyrat-la-Nonière (Creuse)*, Isabelle Ballet, mémoire de maîtrise de Géographie, université de Limoges, septembre 1994, p. 46.

étang de Chaux [...]»¹⁶ » Mais rien ne permet de confirmer qu'une rupture de la digue est à l'origine de la disparition de l'étang et la présence d'un moulin qui aurait été détruit au XIX^e siècle n'est pas certaine.

Il semble donc que pendant au moins un siècle et demi, jusqu'à la reconstruction de la digue en 1947, il n'y ait pas eu d'étang. La présence d'arbres centenaires bordant la Voueize avant les travaux de remise en eau de la fin des années 1940 confirmerait cette disparition sur une longue période. Mais par la volonté d'Henri Martin, qui acquiert avec sa femme Alice en janvier 1946 le « domaine de Chaux », comme le nomme l'acte notarié, l'étang va renaître.

¹⁶ *Ibid.*, p. 48.

2 – La renaissance

Henri et Alice Martin achètent donc le 26 janvier 1946 à « Madame veuve François-Marie Simonet (née Alphonsine Vavasseur) », femme de lettres qui publie sous le pseudonyme de Max du Veuzit, le « domaine de Chaux » pour la somme de 475 000 francs. Alphonsine l'a conservé peu de temps, puisqu'elle l'a acquis le 21 août 1940 de « Monsieur Jean Pinet et Madame Augustine Razé, son épouse¹⁷ ». Ce domaine, d'une superficie de 52 hectares, consiste en des « bâtiments d'habitation, d'exploitation, cours, issues, jardins, prés, terres, pâtures, bruyères et autres natures de terrain¹⁸ ».

Bien que l'étang n'existe plus, un certain nombre de parcelles ont pour nom « Étang » ou « de l'Étang » ou encore « Champ de l'Étang » : « 4°) Un terrain en nature de pâturage dit “Étang” paraissant figurer au dit plan cadastral sous le n° 664p section D pour une contenance d'environ six hectares trente-trois ares [...]; 5°) Un terrain en nature de terre dit “Étang” paraissant figurer audit plan cadastral sous le n° 664p section D pour une contenance superficielle d'environ un hectare [...]; 6°) Un terrain en nature de terre dit “De l'Étang” paraissant figurer audit plan cadastral sous le n° 665 section D pour une contenance d'environ deux hectares quatre-vingt-quatre ares quarante centiares [...]; 7°) Un terrain en nature de bruyère dit “de l'Étang” paraissant figurer audit plan cadastral sous le n° 666 Section D pour une contenance d'environ un hectare trente-huit ares trente centiares [...]; 29°) Un terrain en nature de bruyère dit “Champ de l'Étang” paraissant figurer audit plan cadastral sous le n° 809p section D pour une contenance superficielle de quatre-vingt-dix-sept ares deux centiares [...]¹⁹ »

Henri Martin est originaire de Peyrat-la-Nonière et Alice Martin est née Michaleau, une famille de Saint-Julien-le-Châtel. Le père d'Alice, Joseph Michaleau, est décédé à l'âge de 32 ans au cours de la Première Guerre mondiale. Jusqu'alors métayers dans une petite ferme située sur la commune de Saint-Julien-le-Châtel, à La Barre, où sont nés leurs quatre premiers enfants (Noëlle en 1932, Michel en 1936, Henry en 1941 et Roger

¹⁷ Acte notarié du 26 janvier 1946.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

en 1943), Henri et Alice Martin, âgés d'une quarantaine d'années, souhaitent disposer de plus de terres et surtout exploiter leur propre ferme. En outre, Henri a deux passions : la pêche et l'eau. Il s'est occupé par le passé du moulin d'une ferme dans laquelle il a travaillé au Puy-la-Renaude et il en a gardé un excellent souvenir. L'achat du domaine de Chaux est ainsi également motivé par l'existence de cet ancien étang, qu'il veut très vite remettre en eau.

Mais lorsque Henri et Alice se portent acquéreurs du domaine de Chaux, celui-ci n'est pas libre. En effet, un métayer, monsieur Thomassino, en assure l'exploitation et l'occupe. La famille Martin n'y emménage donc pas tout de suite et pendant les premiers temps, c'est un frère d'Henri, Marcel, qui s'occupe de la ferme avec le métayer. Michel, le fils le plus âgé d'Henri et d'Alice qui a alors 10 ans, se souvient d'être venu régulièrement aider son oncle après l'école. Il se rappelle également que son père et lui faisaient l'aller-retour entre La Barre et Chaux dans une voiture aux roues caoutchoutées à laquelle était attelé un cheval qui se nommait Coquet.

Dès que le bail à métayage prend fin, la famille Martin s'installe à Chaux. Henri et Alice s'attèlent à la tâche de remise en état du domaine, car l'exploitation agricole est alors un peu à l'abandon, les métayers n'ayant pas bien travaillé la terre. C'est à l'occasion d'un labour du champ dit « La Chassagne » par Michel Martin et son oncle Marcel que les trois ossaria mentionnés plus haut sont retrouvés. Ils sont entourés de morceaux de grès cassés décorés. Lorsqu'ils ouvrent l'ossarium quadrangulaire, Michel et Marcel découvrent une bouteille en verre remplie de cendres qui malheureusement se casse. Les Martin déplacent les ossaria et les installent devant la maison – ils y sont d'ailleurs toujours. Leur usage devient alors tout autre : on y frotte ses sabots pour en retirer la terre. Plus tard, Yvette, la petite dernière d'Henri et Alice, jouera à la dînette sur ces pierres.

Puis Henri entreprend la rénovation de l'étang. Le terrain est à cette époque envahi de joncs, c'est en partie un marécage. Les bêtes y paissent à certains endroits, ce qui l'entretient un peu, mais elles ne vont pas là où se trouvent d'anciens viviers, dans lesquels elles risqueraient de s'enliser. Deux bœufs ont d'ailleurs disparu dans un de ces viviers quelques années auparavant. Le père Martin – c'est ainsi que l'on appelle

Henri Martin – s’y enlise également un jour, mais heureusement il s’en sort en s’accrochant à une branche qui lui permet de se hisser à l’extérieur du trou. Si le terrain est à certains endroits dangereux pour les bêtes comme pour les êtres humains, la Voueize qui serpente au milieu de la parcelle est, elle, un point d’eau pour les animaux. Ceux-ci viennent s’y désaltérer, notamment pendant la sécheresse de 1947, qui commence aux environs du 10 avril et se prolonge jusque vers le 20 octobre²⁰. Michel Martin se rappelle ainsi avoir vu le bétail des voisins passer parmi les joncs pour aller boire dans la Voueize. Cette année-là, les récoltes sont mauvaises : le carré d’avoine que son père a planté ne peut pas être récolté et est coupé à la faucheuse à foin.

Au nord de la parcelle, une dérivation part de la Voueize pour alimenter d’autres champs sur la propriété des Martin et à La Chassagne, en vertu du droit d’eau. Cette dérivation, d’un kilomètre à un kilomètre et demi de long et de pente régulière, est nettoyée à la main pendant deux jours chaque année au printemps, afin que l’eau puisse aller arroser les prés grâce à des rigoles creusées à cet effet. Les parties les plus sèches des champs sont ainsi irriguées au printemps, en mars ou avril, quand la végétation démarre, après l’épandage du fumier en février. La dérivation comporte deux embranchements, l’un vers Chaux et l’autre vers La Chassagne : quand Chaux veut arroser, on ferme pendant un ou deux jours à l’aide d’une motte de terre l’embranchement qui va vers La Chassagne. On y amène aussi les bêtes pour les faire boire et l’on y prend de l’eau dans deux seaux, transportés à l’aide d’un joug jusqu’à l’étable. La dérivation actuelle qui longe l’étang à l’ouest et au nord, construite dans les années 2000, reprend en partie le tracé de cette ancienne dérivation. Elle a une tout autre fonction, puisqu’elle permet de respecter la loi sur l’eau, ce qui sera évoqué plus loin.

La parcelle est en 1946 bordée à l’est par un chemin constitué de pierres brutes, qui se trouve sur ce qui a probablement été l’ancienne digue. Sans doute parce que la chaussée n’est pas assez large pour une voiture à cheval, on ne l’utilise qu’à pied ; lorsqu’on est en voiture, on traverse la parcelle et donc la Voueize pour rejoindre l’autre côté du terrain. La rivière passe sous la chaussée par une bonde pour retrouver ensuite

²⁰ Joseph Sanson, « Les principales anomalies météorologiques de l’année 1947 en France », *Annales de géographie*, année 1948, n° 306, pp. 178-181.

son lit naturel. De ce côté, on distingue sous le chemin une voute maçonnée d'un mètre cinquante de hauteur et de deux mètres de largeur environ. Cela fait penser aux traces d'un ancien pont sous lequel la rivière aurait coulé, mais rien ne le confirme. Cette voute a été remblayée lors de travaux ultérieurs et n'est donc plus visible.

Sur la parcelle, beaucoup d'arbres bordent la rivière, notamment des vergnes²¹. Certains d'entre eux sont visiblement plus que centenaires et ont dû apparaître dès que l'étang n'a plus été en eau, a priori au début du XIX^e siècle. Henri Martin les fait tous abattre et donne ou vend le bois qu'il en tire. Encore aujourd'hui, lorsque l'étang est vide, on retrouve le cours naturel de la Voueize, qui a depuis été dérivé sur le côté de l'étang, et l'on peut voir les souches de ces arbres. Au sud-ouest, à l'endroit où la Voueize entre dans la parcelle, lieu qui est aussi à l'abandon, Henri Martin fait construire des passages en bois, ce qui permet d'accéder aux champs de l'autre côté de la rivière qui dépendent du domaine.

Mais pour que l'étang puisse à nouveau exister, il faut reconstruire la digue qui a cédé plus de cent trente ans auparavant au moins. Pour cela, Henri et Alice Martin font appel en 1947 à deux entreprises de maçonnerie, celle de monsieur Gomet, de Champagnat, et celle de monsieur Southon, un cousin de Chénérailles, chacune étant chargée de réaliser la moitié de la digue. Quelques photographies des travaux de rénovation de l'étang, prises par monsieur Gomet, ont été conservées : on y voit les bœufs qui transportent les pierres, les maçons et Marcel, le frère d'Henri Martin. D'autres clichés montrent combien l'ouvrage est imposant : 70 mètres de longueur, 7 mètres de largeur et 4,50 mètres de hauteur.

Les ouvriers construisent une nouvelle digue contre les restes de l'ancienne digue. Ils maçonneront donc la pierre et afin d'empêcher les fuites et consolider l'ouvrage, ils malaxent de la glaise, destinée à remblayer l'espace existant entre l'ancien appareillage, abîmé, et le nouveau. On va chercher cette glaise, une terre grasse et verte, dans un champ qui a pour nom « Les Boueuges » et appartient à une ferme située à proximité, à La Chassagne. Il n'y a pas de tracteur, tout est transporté par le cheval Coquet et les deux bœufs limousins roux, Cadet et Réveillé, que les Martin ont

²¹ Nom donné à l'aulne en Aquitaine.

achetés avec la ferme et qui sont attelés à un tombereau. Les ouvriers n'utilisent que des brouettes et des pelles, la glaise est piochée à la piémontoise, c'est-à-dire au pic. Henri Martin surveille les travaux réalisés par les entreprises de maçonnerie tout en travaillant à la ferme, avec l'aide de son frère Marcel.

Il faut également déterminer le niveau adéquat de la chaussée, du déversoir et de la vidange, condition d'une bonne remise en eau et d'un fonctionnement correct du dispositif ensuite. Le déversoir, orifice par lequel s'écoule le trop-plein de l'étang, est positionné à côté de là où se trouve l'actuelle buvette. La vidange, ouverture creusée à travers la digue qui permet l'évacuation de l'eau hors de l'étang, est installée dans le prolongement du lit de la Voueize, là où la rivière passe sous le chemin. Pour déterminer ce niveau, l'agent voyer²² de Chénérailles utilise une lunette de visée et des piquets, que Michel se souvient avoir tenus. En raison de la complexité de l'opération, le technicien est obligé de recommencer plusieurs fois avant de trouver le bon niveau.



²² L'agent voyer était chargé de superviser l'entretien des voies de la commune qui était assuré par les cantonniers.

Digue suite à la reconstruction (1948).

C'est à l'occasion de ces travaux qu'est trouvée une pierre rectangulaire de plus d'un mètre cinquante de long, plate et taillée sur les côtés de manière régulière. Elle est sortie à l'aide des bœufs et sera ensuite utilisée comme table au bord de l'étang. Elle est aujourd'hui située sur la plage, derrière la buvette, et est posée sur un rocher qui lui sert de socle. Elle est l'objet de bien des questionnements : pourquoi ses côtés sont-ils taillés ? À quoi pouvait-elle servir ? S'agit-il d'un couvercle, d'une stèle ? Autant de questions qui n'ont jamais trouvé de réponses jusqu'à ce jour.



« la table en pierre » située au bord de l'Étang.

On ne sait plus à quelle date précise les travaux de la digue ont été terminés, mais il est vraisemblable que l'étang a été mis en eau fin 1947 ou début 1948. Il est certain qu'il était en eau en mai 1948 : Michel se souvient que le jour de sa communion, le 23 mai 1948, le curé de Peyrat, l'abbé Varnoux, dont il était le sacristain, l'a ramené à moto de Peyrat et a déjeuné chez ses parents. L'après-midi, le prêtre a raccompagné Michel à Peyrat pour les vêpres et lui a annoncé qu'il retournait à Chaux pour faire un tour à l'étang. En outre, sur des photographies portant la mention « été 1948 », on voit la digue se refléter dans l'eau de l'étang.

Ainsi, par la volonté d'Henri Martin, la parcelle a enfin retrouvé la destination qui était la sienne au XVIII^e siècle. La superficie de l'étang est alors sans doute inférieure à sept hectares, et donc moins importante qu'aujourd'hui : un mur, dont une partie des pierres sera d'ailleurs utilisée pour construire la porcherie au début des années 1950, est apparent alors qu'il est aujourd'hui immergé. La profondeur maximale, d'environ quatre mètres cinquante, est un peu inférieure à ce qu'elle est actuellement.

Une fois l'étang en eau, il faut l'empoissonner. En effet, au-delà du plaisir de contempler le plan d'eau de sa maison et de sa passion pour l'eau, l'objectif d'Henri Martin est de tirer un revenu de ce lieu. On ne sait pas s'il a déjà le projet d'autoriser des particuliers à y pêcher moyennant le paiement d'un droit, mais l'empoissonnement de l'étang va lui permettre de vendre la production à l'occasion de ce qu'on appelle les « pêches », qui ont lieu lorsqu'un étang est vidangé, en général tous les deux à trois ans. Cette vente apporte des revenus complémentaires et permet de renouveler les poissons. La vidange offre en outre la possibilité, une fois l'étang vide, d'effectuer les opérations d'entretien.

Pour l'empoissonnement de l'étang, Michel Martin et son père vont, dans la voiture à laquelle est attelé le cheval Coquet, chercher les alevins que l'on peut trouver dans les petits trous d'eau qui se pêchent. À deux reprises, par exemple, ils en prennent à la pêcherie de Montbrenon, sur la commune de Saint-Dizier-la-Tour. Les alevins sont stockés dans trois ou quatre caisses qu'Henri Martin a spécialement fabriquées et dans lesquelles il verse un peu d'eau. Comme le trajet de retour jusqu'à Chaux est long en voiture à cheval, Michel est chargé d'arroser régulièrement les poissons, essentiellement des carpes et des tanches, pour qu'ils restent en vie. Il y a deux tailles de carpes : celles de l'année, d'une dizaine de centimètres de longueur, qu'on appelle des feuilles, et celles de deux ans, qui portent le nom de nourrins, les carpes étant adultes à l'âge de trois ans. Les tanches sont de différentes tailles ; ces poissons de trous d'eau sont très résistants, ils peuvent être transportés jusqu'à deux heures sans eau.

L'étang retient très vite la curiosité de touristes de passage, comme en témoigne une très belle lettre d'août 1949 écrite par des personnes de Maisons-Laffitte, que les Martin

ont visiblement accueillies et guidées. Le contenu laisse à penser qu'ils ont connu le site avant la mise en eau de l'étang. La description qu'ils font du paysage renouvelé et le lien avec la personnalité d'Henri Martin sont intéressants : « Nous nous permettons de vous adresser inclus une photo de votre étang. Quelle vue splendide vous avez maintenant de votre maison ! Les bois et les vallonnements du terrain prennent un nouveau relief et ce grand miroir apporte une note de calme et de gaieté au paysage. On dirait qu'un peu de votre personnalité s'est gravé dans ce cadre, car nous avons beaucoup apprécié votre amabilité à nous accueillir et à nous montrer le chemin. »

Maisons-Laffitte, 27 Aout 1949.

Madame,

Nous nous permettons de vous adresser inclus une photo de votre étang. Quelle vue splendide vous avez maintenant de votre maison ! Les bois et les vallonnements du terrain prennent un nouveau relief et ce grand miroir apporte une note de calme et de gaieté au paysage.

On dirait qu'un peu de votre personnalité s'est gravé dans ce cadre, car nous avons beaucoup apprécié votre amabilité à nous accueillir et à nous montrer le chemin.

Le jour de notre départ, nous avons fait des signes de bonjour à Mr Marcel qui était au forgeron de la Croix-de-l'Arbre, mais notre traction en passant trop vite n'a sans doute été qu'une inconnue pour lui.

Notre bon souvenir ainsi qu'à toute votre sympathique famille.

André Demarsille

(Chalretier du Mont)



DEMARSILLE
15, Rue Pierre Loti
MAISONS-LAFFITTE (S-&-O)

3 – Les premières pêches

Michel Martin n'a pas conservé de souvenirs de la première pêche, et donc de la vidange qui permet de mettre l'étang à sec par évacuation totale de l'eau, mais il pense qu'elle a eu lieu en 1950. Les pêches de l'étang de Chaux se renouvelleront ensuite tous les deux à trois ans.

Le système de vidange est alors un système dit d'empellage : pour vider l'étang, on soulève manuellement la pelle de la vidange, c'est-à-dire un panneau en chêne d'environ un mètre par un mètre et d'une dizaine ou quinzaine de centimètres d'épaisseur. Ce panneau est relié à une longue tige métallique qui ressort d'un mètre au-dessus de la digue à travers une pierre plate encore visible aujourd'hui. À la force des poignets et avec un système de cales, on lève la pelle et l'eau de l'étang peut s'écouler progressivement par la bonde.

La durée de vidange de l'étang dépend de la quantité d'eau apportée par la Voueize en amont, mais il faut en général commencer l'opération quatre ou cinq jours avant le jour de la pêche. Y participent la famille, les amis et les voisins, soit une dizaine de personnes. La dernière nuit, on ne dort pas ou très peu – on joue aux cartes pour passer le temps – car il faut surveiller en soulevant ou en abaissant la pelle pour réguler le débit, de manière à ce que le poisson se trouve dans la pêcherie le lendemain matin à sept ou huit heures, lorsque les acheteurs arrivent. Il n'est en effet pas question que ceux-ci attendent plusieurs heures ou que le poisson sorte trop tôt. Il faut donc faire en sorte que l'eau ne s'écoule ni trop vite ni trop lentement. Il existe des repères visuels, par exemple un gros rocher qu'on ne voit pas quand l'étang est en eau. Ainsi à quatre heures du matin, lorsque le rocher émerge, on sait le temps qu'il reste avant la vidange complète de l'étang.

Vers quatre ou cinq heures du matin apparaît le premier poisson dans la pêcherie. La pêcherie est un aménagement permettant la récupération des poissons : ceux-ci arrivent ainsi dans une crenole en fer grillagé située en contrebas de la vidange et donc

toujours immergée. Ils sont ensuite sortis à l'épuisette ou même à la main. Ceux qui ne sont pas vendus parce qu'ils vont servir à l'empoissonnement de l'étang sont stockés pendant deux ou trois jours dans trois petits viviers, le temps que le niveau de l'eau remonte dans l'étang. Henri Martin et son fils Michel les ont creusés dans un endroit humide à côté de la petite fontaine où l'on vient prendre l'eau pour la maison, puisqu'il n'y a alors pas encore l'eau courante. Une petite rigole amène l'eau de la fontaine aux trois viviers, qui ont depuis été comblés, tout comme la fontaine.

Ce premier poisson qui arrive dans la crenole est traditionnellement mangé par ceux qui surveillent la vidange. C'est souvent une anguille, parfois un brochet, que l'on fait frire à la poêle à la ferme et que l'on mange sur place. Cette tradition consistant à attendre et déguster ce premier poisson existe encore aujourd'hui. Dès que le jour se lève, il faut être extrêmement attentif à la vidange. On surveille le débit, car un débit trop important aurait pour conséquence de remplir la crenole et de faire passer les poissons par-dessus. Régulièrement, on nettoie la crenole avec un balai ou un râteau, parce qu'à la fin de la vidange, beaucoup de vase provenant du fond de l'étang s'écoule avec l'eau.



La crenole (1950)

Dans les années 1950, la pêche a donc lieu tous les deux à trois ans. Cette fréquence a été maintenue jusqu'à ces dernières années où la sécheresse a des conséquences sur le débit de la Voueize, ce qui espace les vidanges. En principe, la pêche se déroule à

l'automne ou au début du printemps, mais c'est le niveau de l'eau et le débit de la rivière qui décident de la date de la vidange. Celle-ci ne peut donc pas être déterminée un ou deux mois à l'avance. L'eau doit arriver régulièrement dans l'étang : s'il y a trop ou pas assez d'eau, on ne pêche pas. On ne sait évidemment pas ce que l'étang va produire comme quantité de poissons et chaque pêche est l'occasion de bonnes ou de mauvaises surprises. La Voueize n'apporte pas beaucoup de poissons, car elle est souvent coupée l'été et les poissons périssent dans les trous d'eau qui demeurent à la saison chaude. On trouve cependant toutes sortes d'espèces dans l'étang : les carpes et les tanches qui y ont été apportées, mais aussi quelques perches, des brochets, des anguilles et des gardons, fruits de l'empoissonnement naturel. Il n'y a ni vairon, ni loche, ni écrevisse. Au début des années 1950, on ne voit pas non plus de sandres, ceux-ci apparaîtront plus tard dans l'étang. Les poissons sont de bonne taille, mais certains étangs sont meilleurs que d'autres, par exemple ceux de Montlivier et de Haute-Serre sont réputés pour produire de gros poissons.

Les acheteurs sont à l'époque des particuliers, qui viennent chercher du poisson pour leur consommation ou pour empoissonner leur propre étang, souvent à vélo ou à mobylette, car il y a peu de voitures. La pisciculture n'est pas encore développée, mais plus tard des pisciculteurs se fourniront à l'étang de Chaux. La carpe est le poisson qui se vend le mieux, c'est aussi le moins cher. Le brochet, lui, est le plus onéreux. La consommation des poissons achetés lors des pêches de l'étang est l'occasion de fêtes de famille. Michel se souvient ainsi d'un homme qui achetait toujours les plus grosses carpes, qu'il faisait cuire dans de grands fours à pain pour ensuite les déguster avec de nombreux amis. Ce qui n'est pas vendu est tout simplement remis dans l'étang, après avoir séjourné quelques jours dans un des trois viviers, le temps que l'eau remonte suffisamment. La pêche est en général terminée vers midi.

La mise à sec de l'étang est aussi l'occasion d'examiner les fondations et de réaliser les travaux d'entretien et de restauration. En effet, l'étanchéité de l'étang n'est pas parfaite, il y a des fuites, que l'on appelle « des renards ». Les travaux d'entretien ne durent jamais très longtemps et l'on procède vite à la remise en eau : pour cela, on abaisse la pelle en bois et l'on assure l'étanchéité avec du fumier, au fur et à mesure que l'eau monte. Il faut faire vite pour tasser le fumier avec les pieds, bien sûr équipés de bottes.

Jusqu'à présent, l'étang s'est toujours rempli sans difficulté après une vidange et il faut compter entre deux et quatre semaines, en fonction du débit de la Voueize, pour qu'il retrouve son niveau antérieur.

Mais le domaine de Chaux, ce n'est bien sûr pas que l'étang, c'est aussi l'exploitation agricole. En 1949, Henri Martin, qui a le goût du progrès, achète son premier tracteur au pétrole, de marque Farmall, un des premiers dans la région. Il vient remplacer les bœufs pour le travail de la ferme. Il fait également l'acquisition de trois autres chevaux : Bijou, La Polka et Pampan.

Michel termine ses études en 1952 et travaille désormais à la ferme avec son père, qui pratique la polyculture et l'élevage. Ils rentrent chaque jour à la ferme à 12 h 30 pour déjeuner et écouter à la radio l'émission *Sur le banc*, avec Jane Sourza et Raymond Souplex, qui joue le rôle d'un clochard philosophe, La Hurlette. Pendant la période des foins et des moissons, soit près de quatre mois, en fin de journée, presque à la tombée de la nuit, tout le monde prend sa serviette pour aller se laver à l'étang. On se savonne puis on plonge dans l'eau du haut du muret, au niveau de la vidange. Il n'y a en effet pas de douche dans la maison et le reste de l'année on utilise pour se laver une cuvette qu'on remplit d'eau à l'aide d'un broc.

À la belle saison, les trente ou quarante bêtes paissent dans les prés et se désaltèrent dans la Voueize. Mais on les rentre à l'étable de fin novembre jusqu'en avril. Elles vont alors matin et soir, seules, de l'étable à l'étang pour y boire : quand elles ont mangé leur foin, on les lâche et elles vont d'elles-mêmes à l'étang puis en reviennent, car elles savent que les attend à l'étable le complément de nourriture, c'est-à-dire les betteraves, dont elles raffolent. Lorsqu'il gèle – il peut y avoir jusqu'à vingt centimètres de glace sur l'étang, comme durant le terrible hiver 1956²³ –, on casse à la masse la glace deux fois par jour pour leur permettre d'accéder à l'eau.

Les enfants pêchent dans l'étang pour s'amuser, mais parfois aussi pour les besoins de la famille. Ainsi, Noëlle, l'aînée des enfants d'Alice et Henri Martin, demande de temps en temps à ses frères d'attraper par exemple une tanche pour la cuisiner. Henri Martin

²³ « Février 1956 : vague de froid en France » : <http://www.meteofrance.fr/actualites/33129618-fevrier-1956-vague-de-froid-en-france>. Consulté le 16 avril 2020.

pêche également, mais ailleurs : quand il s'adonne à cette activité, c'est en rivière, pour prendre des truites, car dans l'étang il n'y a pas d'eau vive et donc pas de truites. Michel part ainsi à vélo pêcher la truite avec son père dans la Tardes, au Puy-la-Renaude. Ils vont également parfois pêcher dans la Voueize, mais cette rivière est moins intéressante parce qu'on n'y trouve pas ce genre de poisson. Ces parties de pêche se déroulent souvent en semaine, quand le travail de la ferme leur laisse un moment de libre et surtout après qu'il a plu, parce que le poisson mord mieux. Mais ils reviennent parfois bredouilles : la truite est délicate à pêcher, même si Henri Martin est un bon pêcheur.

Yvette, dernier enfant d'Henri et Alice, naît en 1952. Cette année-là, un puits est creusé sur le domaine de Chaux par un maçon qui aurait déclaré à l'occasion de la naissance de la cadette des Martin : « C'est dommage que cette petite ne soit née que maintenant, sinon elle aurait pu nous apporter à boire ! » Petite dernière, avec des frères et sœurs bien plus âgés qu'elle, Yvette apprend vite à s'amuser toute seule : elle joue beaucoup devant la maison à la marchande et à la dînette sur la base et le couvercle de l'ossarium quadrangulaire, les deux ossaria cylindriques étant à l'époque remplis d'eau pour les poules. Elle accompagne régulièrement sa mère quand celle-ci « va à la pierre » ou encore « va faire une bujade », c'est-à-dire une lessive. La « pierre » est un bloc de granit rectangulaire plat posé au bord de la dérivation de la Voueize qui alimente les champs. Alice Martin s'agenouille sur des planches en partie striées assemblées par son mari et posées sur cette pierre, puis elle frotte le linge sur la partie striée avant de le battre avec une palette de bois, le battoir. Parfois, à la belle saison, Yvette enfle un des vêtements que sa mère doit laver, un pyjama par exemple, puis elle entre dans l'eau et s'y amuse, avant de le retirer pour le donner à Alice Martin. L'hiver, notamment celui de 1956, qui est donc très froid, Yvette s'amuse à glisser sur la glace de l'étang : elle est accroupie, deux de ses frères la tiennent chacun par un bras et la lancent sur l'étendue d'eau gelée. Les garçons installent aussi leur sœur sur une luge, qu'ils tirent sur la dérivation gelée.

Chaque soir, Yvette va chercher les œufs dans le poulailler qui se trouve à l'emplacement de l'actuelle buvette. Il lui arrive souvent de faire le tour de l'étang ou de passer sur les ponts de planches qui permettent d'accéder aux champs, pendant les

moissons ou les foins. Mais jamais elle ne se baigne dans l'étang. D'ailleurs, sa mère et sa grand-mère lui disent souvent de faire attention à ne pas y tomber et Yvette a peur de cette grande étendue d'eau : elle prend par exemple soin de marcher au milieu du chemin qui passe sur la digue. Parfois, comme il n'y a pas de télévision à la ferme, elle va avec sa mère regarder des émissions chez des voisins à la Fressenède. Il fait en général nuit et pour se rassurer, Yvette met sa main dans la poche de sa mère, qui éclaire leurs pas d'une lampe de poche. Elles empruntent alors le chemin sur la digue puis coupent à travers champs pour arriver plus vite chez les voisins. On mange de la galantine tous ensemble, on regarde la télévision, puis, vers 23 heures, Yvette et Alice redescendent à Chaux.

L'étang est à l'époque pour Yvette une toile de fond, un élément du paysage au même titre qu'un champ, et non un lieu où il se passe quelque chose, sauf lorsque la pêche bisannuelle est organisée. Ce jour-là, Yvette se lève tôt, s'habille, enfile ses bottes et va voir les hommes qui remontent de la pêcherie et déposent sur la chaussée les caisses remplies de poissons tout juste sortis de la crenole, avant de redescendre en chercher d'autres. Elle a le souvenir d'un moment extraordinaire, qui n'est pas donné à tout le monde. Une ambiance de fête, une rupture dans le quotidien, un événement, comme l'arrivée de la batteuse à l'occasion des moissons. Dans ce lieu assez isolé, où elle joue souvent seule, la pêche est aux yeux d'Yvette le monde qui vient à elle : elle voit alors des personnes qui ne viennent jamais par ailleurs et qui lui offrent des petits cadeaux, des images Poulain pour sa collection par exemple. Mais à l'exception de la pêche, l'étang n'est l'occasion d'aucune fête.

Henri Martin passe le permis de conduire et achète vers 1954 un Tube Citroën gris d'occasion à un épicier de Saint-Domet. Il y a encore peu de voitures à l'époque en Creuse et Michel se souvient que le Tube était immatriculé avec une seule lettre, le « Y ». Michel et Roger apprendront à conduire sur cette camionnette. Henri Martin l'utilise pour aller vendre les cochons sur les foires ou chercher les alevins pour l'étang. Devenus inutiles, les chevaux sont vendus et la voiture à cheval est remise. Michel part de janvier 1957 à avril 1959 faire son service militaire en Algérie. Pour le remplacer au travail de la ferme, Henri prend un ouvrier.

À la fin des années 1950, Henri Martin développe un autre projet pour l'étang : il souhaite augmenter les revenus qu'il en tire et veut autoriser les particuliers à y pêcher moyennant le paiement d'un droit. À cet effet, il fait imprimer plusieurs centaines de cartes de pêche, vraisemblablement en 1958 ou 1959. Ces cartes portent déjà la mention « il est défendu d'appâter ». Il n'aura malheureusement pas l'occasion de les utiliser : il tombe gravement malade au début de l'année 1960.

4 – L'étang entre parenthèses

Début octobre 1960, alors qu'Henri Martin est affaibli par la maladie, l'étang va être frappé de plein fouet par une catastrophe naturelle. En effet, la région connaît une pluviométrie exceptionnelle. Durant les dix premiers jours d'octobre, ce sont plus de 300 millimètres d'eau qui vont tomber sur la Corrèze et la Creuse, dont la majorité le 3 octobre avec 200 mm à Millevaches et 195 mm à Gentioux. Ainsi, « la forte intensité des pluies de ce début du mois d'octobre et leur longue durée, s'ajoutant à une saturation quasi générale des sols [provoquent] sur la plupart des rivières de la région des crues aussi brutales que rapides²⁴ ». Aubusson et Argenton, situées sur la Creuse, mais aussi d'autres villes sur le Cher (Montluçon) et la Corrèze (Tulle et Brive) subissent d'importantes inondations. Dans le centre-ville d'Aubusson, l'eau de la Creuse monte le 4 octobre 1960 à une hauteur de près de trois mètres, causant d'importants dégâts : Michel se souvient que les pavés de la rue principale étaient arrachés, des vitrines étaient brisées et la rivière dévalait la rue comme si celle-ci était son lit naturel.

Hélas, la Voueize n'est pas épargnée par la crue : elle apporte de plus en plus d'eau à l'étang et le déversoir ne suffit pas à en assurer l'évacuation. L'eau commence à passer par-dessus la chaussée, qui n'est alors pas goudronnée mais simplement remblayée avec des cailloux. Sous l'effet du ravinement, la maçonnerie cède petit à petit au niveau de l'empellage, et c'est finalement une partie de la digue qui est emportée par la crue, créant une grande brèche dans la nuit du 6 au 7 octobre 1960. La Voueize en crue poursuit sa folle course et finit par inonder totalement Gouzon.

Yvette se souvient qu'un bruit sourd, comme un grondement, l'a réveillée cette nuit-là. Âgée alors de huit ans, elle n'est pas sortie, mais elle se rappelle les allées et venues de toute la maisonnée et l'affolement général. Roger, lui, témoigne qu'avant que la digue ne cède, l'eau était montée de près d'un mètre cinquante au poulailler, là où est située aujourd'hui la buvette. Dans un bruit énorme, la violence des flots finit par

²⁴ <http://pluiesextremes.meteo.fr/france-metropole/Le-nord-ouest-du-Massif-Central-connaît-une-inondation-exceptionnelle.html>. Consulté le 27 mars 2020.

emporter une vingtaine de mètres de la digue, de l'empellage jusqu'au pied du poulailler, et l'étang se vide presque intégralement. Les Martin décident d'ouvrir la vanne afin d'évacuer totalement l'eau. La rivière retrouve alors son lit naturel. Le chemin sur la digue, coupé, n'est plus utilisable. Pour rejoindre l'autre rive, il faut traverser l'étang, désormais à sec, en empruntant l'ancien chemin qui existait avant la mise en eau et donc en franchissant la rivière. Yvette va ainsi désormais chercher les œufs du poulailler en passant par l'étang. Cette situation durera près de trois ans.

En effet, l'état de santé d'Henri Martin ne lui permet pas de s'occuper de la reconstruction de la digue. Il décède d'ailleurs quelques mois plus tard, à l'âge de 55 ans. Cette disparition prématurée met l'étang entre parenthèses pendant plusieurs années. L'exploitation de la ferme devient en effet difficile pour sa veuve, d'autant que c'est l'époque où les enfants quittent petit à petit la maison. Michel, qui s'est marié en septembre 1960, travaille dans une ferme où il est logé avec sa femme, il ne peut donc pas assister sa mère quotidiennement. Mais en 1962, il loue une ferme à La Fressenède, à proximité de Chaux, ce qui lui permet d'être plus présent. L'époux de Noëlle participe aux travaux de la ferme, mais il décide de passer le concours de gendarme et l'ayant réussi, il part s'installer à Rambouillet avec sa femme. Quant à Roger, il fait son service militaire pendant seize mois de 1961 à 1963. Il ne reste alors plus qu'Henry, qui a 20 ans et est encore scolarisé, et Yvette, âgée de 9 ans. Alice Martin se débrouille comme elle peut, elle fait un peu travailler la propriété par des ouvriers, mais ce n'est pas toujours facile, d'autant qu'elle ne sait pas conduire.

Il faut attendre 1964 pour qu'Alice puisse entreprendre la réparation de la brèche. Le coût de celle-ci est élevé : près de cinq millions d'anciens francs. Elle obtient pour cela un prêt du Crédit Agricole qui couvre 80 % de la facture, complété par une subvention du conseil général, l'inondation ayant été reconnue comme catastrophe naturelle. Alice confie les travaux à l'entreprise Mazet de Felletin. Yvette s'en souvient bien, car c'est monsieur Mazet, à qui sa mère avait fait part de son souhait de mettre sa fille en pension, qui lui a recommandé le lycée de Felletin, qu'il connaissait. Ainsi, à l'âge de 11 ans, Yvette part poursuivre sa scolarité en internat et ne rentre plus à Chaux que tous les quinze jours et pour les vacances scolaires. Quant à Roger, il se souvient que ces travaux l'amènent à s'intéresser au terrassement, qui lui semble une activité

rentable, et l'idée de s'installer un jour comme entrepreneur dans ce domaine germe dans son esprit. Il ne pourra la réaliser que plusieurs années plus tard, n'ayant pas à l'époque les fonds nécessaires pour investir dans les engins indispensables au fonctionnement d'une telle entreprise.



Digue réparée (1964)



Buses permettant l'écoulement plus rapide de l'eau en cas de crue.

Une fois la maçonnerie réparée et un déversoir supplémentaire construit à la demande des autorités, l'étang est à nouveau en eau au bout de quelques semaines. La pelle de vidange est remplacée par une vanne plus facile à manœuvrer grâce à des mouvements de rotation pour l'ouvrir ou la fermer. Mais Alice Martin, qui doit déjà s'occuper de la ferme, n'a pas le temps de poursuivre l'activité de son mari concernant l'étang. Elle décide donc de louer celui-ci à l'année à deux personnes :

monsieur Cheneby, pharmacien à Chambon-sur-Voueize, qui est également président de la Fédération de pêche de la Creuse, et monsieur Aufrère, agent d'assurances à Évaux-les-Bains. Les deux locataires entretiennent l'étang, ils y viennent régulièrement et passent la journée à pêcher. Les Martin, eux, n'y vont plus et se contentent de le contempler de leurs fenêtres. Yvette se souvient cependant d'y avoir appris à nager vers l'âge de 12 ans, en 1965 ou 1966, grâce à des amis de ses parents qui habitaient Fléac. Sa peur de l'eau l'avait jusque-là empêchée d'apprendre à nager, mais, patiemment, ce couple lui a permis de surmonter son appréhension. Pour cela, au milieu des joncs qui se trouvent au fond de l'étang, ils avaient planté un bâton qu'elle devait rejoindre à la nage. Yvette est d'ailleurs la seule de sa fratrie à avoir appris un jour à nager... malheureusement sa crainte de l'eau l'a rattrapée et elle n'a pas pu mettre à profit très longtemps cet apprentissage.

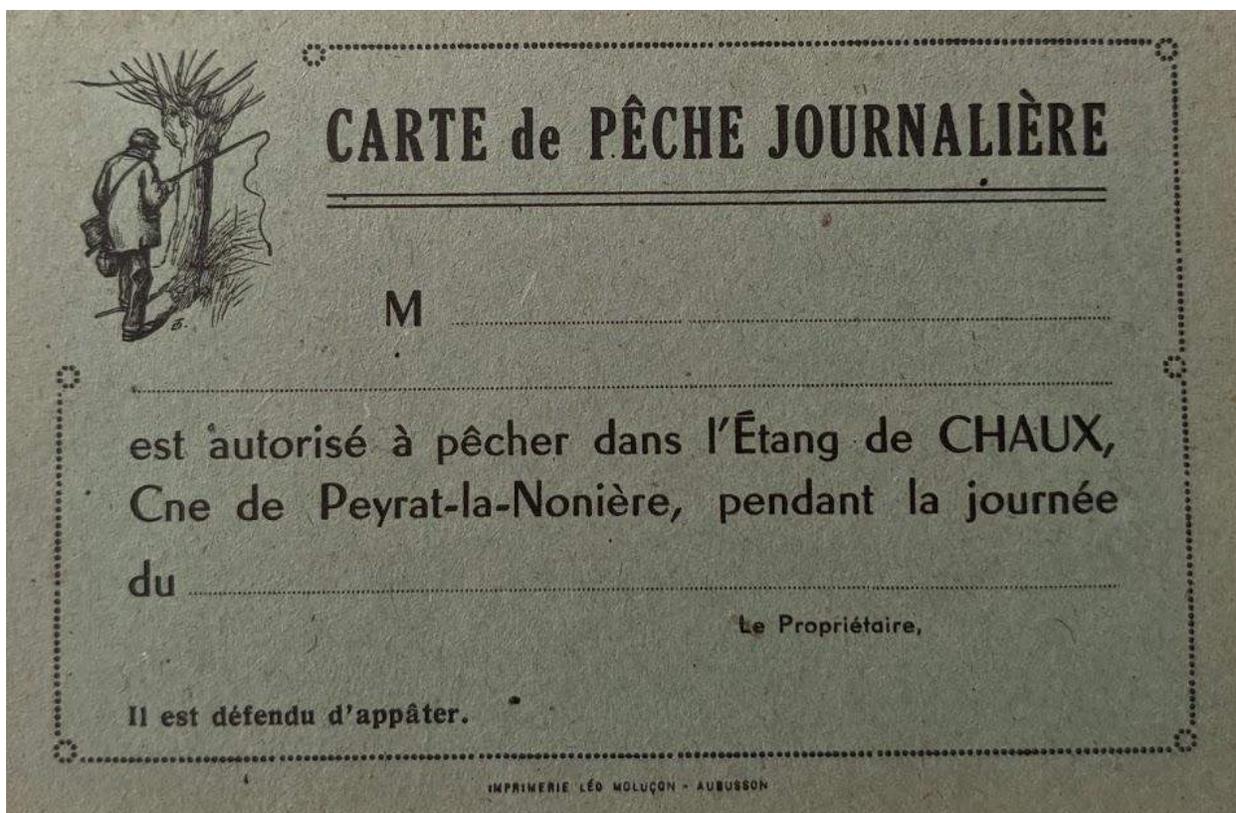
Roger, qui est revenu du service militaire en 1963, s'occupe désormais de l'exploitation agricole avec sa mère, avec l'aide de Michel qui habite donc à proximité, à La Fressenède. Roger se marie en 1966 avec Marie-Hélène, une institutrice qui a auparavant travaillé durant quelques années dans une école privée à Aigueperse près de Clermont-Ferrand. Après son mariage, Roger décide de demeurer avec sa femme dans la maison familiale. L'exploitation agricole vivote, la famille Martin s'en sort difficilement.

5 – Un nouveau départ

Les années qui passent rendent de plus en plus difficile la gestion de la ferme pour Alice Martin, les charges s'accumulent et il commence à devenir évident que le domaine va devoir être vendu. C'est alors que Roger prend la décision de le reprendre et sollicite pour cela un crédit important auprès des banques. Il n'a que 23 ans, mais cela ne lui fait pas peur. Certaines personnes dans son entourage lui assurent qu'il ne va pas s'en sortir. Malgré cela, il s'obstine. Certes, rien ne l'oblige à le faire, alors quelle est sa motivation ? Est-ce par goût de la terre ? Pas spécialement, dit-il, car il ne s'est jamais senti agriculteur dans l'âme. Est-ce pour garder l'étang qui avait été cher à son père ? Il semble que non. Tout simplement, Roger est convaincu qu'il doit reprendre l'exploitation, qu'il n'a pas le choix parce que c'est la maison où il a grandi. Et puis l'endroit plaît à Marie-Hélène, sa femme. Il trouve alors un arrangement satisfaisant avec ses frères et sœurs pour pouvoir acheter leurs parts dans la ferme et obtient un prêt de sa banque.

Comme Roger n'a pas terminé ses études au Lycée agricole d'Ahun à la suite d'une appendicite aigüe en 1960, il doit à présent suivre des journées de formation agricole pour pouvoir gérer la ferme. Très vite, il décide de se lancer dans la culture – l'exploitation ne comptait jusque-là que quelques vaches. Cela lui permet de développer le domaine. Puis il se tourne vers l'élevage de porcs, tout en continuant la culture, mais il abandonne l'élevage bovin. Il va ainsi vendre ses porcs sur les foires et les marchés et y trouve d'ailleurs plus de plaisir que dans l'agriculture. Cette activité est en outre assez rentable et permet d'assurer un fonctionnement pérenne de l'exploitation. Roger, très dynamique, monte également une entreprise de moissonneuse-batteuse.

Dès sa reprise de la ferme, Roger décide de donner leur congé aux locataires de l'étang. Le montant du loyer n'est pas intéressant, il veut tirer un meilleur profit du plan d'eau et réaliser le projet de son père : vendre des cartes de pêche, c'est-à-dire accorder un droit de pêche temporaire, à la journée ou la demi-journée, pour un prix qui varie selon le nombre de lignes.



1^{ère} carte de pêche.

Dix-huit mois après avoir envoyé la lettre de congé, les Martin récupèrent enfin la possibilité d'user librement de l'étang et commencent la vente des cartes de pêche pendant la saison. Très vite, à l'emplacement du poulailler où Yvette allait chercher les œufs, Roger construit une petite cabane. Marie-Hélène y vend des boissons fraîches. Puis une petite plage de sable, aujourd'hui appelée « vieille plage », est aménagée au sud de l'étang, là où Yvette a appris à nager quelques années plus tôt. L'été, des vacanciers ou des personnes de la région viennent se baigner et s'installent souvent à côté de la cabane où ils peuvent s'approvisionner en rafraichissements.

Comme on l'a dit plus haut, Marie-Hélène n'est pas une agricultrice mais une ancienne institutrice. Après avoir épousé Roger, elle n'a pas pu continuer d'exercer son métier : les écoles privées se trouvent à Guéret, qui est trop éloignée pour envisager de s'y rendre chaque jour. De toute façon, son temps est bien occupé, avec la famille qui s'agrandit – François, Olivier, Valéry, Vincent et Jérôme naissent entre 1967 et 1974 –, la maison et les soins donnés aux animaux. Mais Marie-Hélène, qui a le goût des

contacts et est entreprenante, va rapidement s'investir dans l'animation des activités autour de l'étang. Cela commence bien sûr par la pêche : la période de pêche s'étend à l'époque de Pâques à octobre, donc un peu plus tôt et plus tard qu'actuellement. C'est un lieu privé, il n'y a pas de réglementation, les Martin peuvent donc fixer librement les dates d'ouverture et de fermeture. Marie-Hélène vend les cartes de pêche, des boissons, puis très vite des casse-croustes qu'elle prépare. Les pêcheurs viennent pour la journée, d'autres restent camper plusieurs jours. Roger passe régulièrement les saluer, ce qui lui vaudra un jour une mésaventure. Il circule alors dans une 4L bleue qu'il a achetée d'occasion à EDF et un matin, comme souvent, il s'arrête à hauteur de la plage, située donc à l'époque au sud de l'étang, pour dire bonjour aux pêcheurs installés en contrebas. Il descend de la voiture sans couper le contact ni serrer le frein à main et s'en éloigne... le véhicule poursuit alors sa route et finit dans l'eau. La 4L sera bien sûr sortie de l'étang, mais elle ne démarrera plus jamais !



Jour de pêche avec « Tatave », un voisin de Chaux.



Jour d'ouverture, à Pâques.

Parallèlement, l'élevage de porcs continue de se développer de manière satisfaisante. Les charcutiers aux alentours de Peyrat viennent chercher des bêtes chaque semaine et Roger en vend sur les foires et les marchés. Roger et Marie-Hélène se relaient, l'un s'occupant des bêtes le matin, l'autre le soir. Roger n'est pas beaucoup là, souvent sur les routes pour vendre les animaux ou aller chercher avec un camion-citerne à la laiterie d'Auzances le petit lait pour la nourriture des porcs. Pour cette raison, c'est plutôt Marie-Hélène qui s'occupe de l'étang.

Mais en août 1970, un incendie se déclare dans la grange qui abrite les animaux, alors que Roger est en train de moissonner pour des clients à une quinzaine de kilomètres de Chauv. On ne saura jamais exactement la cause du sinistre, qui est imputée à un court-circuit. Les trois cents porcs qui se trouvaient dans le bâtiment sont presque tous

sauvés, puisque trois seulement périssent. Cependant, les vingt tonnes de grain pour les animaux qui étaient stockées à l'étage sont perdues. Heureusement, la solidarité joue et les bêtes survivantes sont réparties chez son frère Michel et des amis, où ils pourront finir d'être engraisés jusqu'à l'automne. Néanmoins, cet incendie marque le début du déclin de l'activité porcine pour les Martin, qui vont désormais plutôt se consacrer aux moutons, surtout à compter de 1975. À la suite du sinistre, Roger Martin fait construire un grand hangar derrière la grange, pour héberger notamment le matériel de l'entreprise de moissonneuse-batteuse, qui prend beaucoup de place. Puis la grange est transformée en habitation pour la famille en 1974.

Les fils Martin sont encore très jeunes, mais l'étang et ses alentours deviennent très vite pour eux un terrain de jeu. Cependant, ce lieu est aussi une source de souci pour leurs parents. Marie-Hélène est consciente du danger que représente ce plan d'eau à proximité de la maison. Elle voit souvent ses garçons – plus tard des petits vacanciers prendront le relai – courir sur le muret qui borde la route et surplombe l'étang, et s'en inquiète. Michel se souvient qu'un soir d'été, après une soirée passée au bord de l'étang, vers deux heures du matin, Roger et Marie-Hélène s'aperçoivent que leur fils aîné, François, alors âgé de trois ou quatre ans, a disparu. C'est évidemment tout de suite la panique, on craint que l'enfant ne soit tombé dans l'eau. Tout le monde se met à le chercher, on ne le trouve pas, l'angoisse monte... lorsque quelqu'un le découvre paisiblement endormi dans un renforcement sous la buvette.

Un jour d'hiver, quelques années plus tard, Roger et Marie-Hélène connaissent à nouveau une grande frayeur. Il a beaucoup gelé durant les dernières semaines et l'étang est recouvert d'une épaisse couche de glace à laquelle s'ajoute une vingtaine de centimètres de neige. Les garçons sont partis jouer dehors, tandis que les parents s'affairent. À un moment, Roger et Marie-Hélène sortent devant la maison et aperçoivent alors quatre de leurs fils en train de traverser l'étang, ce qui leur est formellement interdit. Heureusement, la glace tient et les enfants rejoignent sans encombre l'autre rive, mais ils sont fortement grondés et reçoivent une punition : écrire de nombreuses fois qu'ils ne recommenceront pas. Seul Jérôme, qui ne sait pas encore écrire, en est exempté. Les fils Martin garderont cependant un bon souvenir de ces hivers où on lance la glace pour la faire ricocher sur l'étang gelé avec ce bruit strident si

caractéristique, où l'on casse aussi les stalactites et les stalagmites dans les rivières pour en faire des épées.

En 1972, une opportunité se présente : les héritiers de personnes qui exploitaient un débit de boissons à Saint-Quentin-La-Chabanne, près de Felletin, souhaitent vendre à un prix intéressant la licence IV que détenaient leurs ascendants. Cette licence permettrait aux Martin de vendre des boissons alcoolisées, de proposer de la restauration rapide et ainsi de développer leur activité. Roger et Marie-Hélène saisissent cette opportunité. Roger agrandit la cabane et l'aménage afin de permettre à Marie-Hélène de cuisiner.

L'achat de la licence IV va être pour Marie-Hélène l'occasion de transformer petit à petit l'étang de Chaux en un véritable lieu touristique, à un moment où le tourisme commence à se développer. Mais c'est aussi la demande de la clientèle qui va guider le développement de l'étang durant les années 1970, plus qu'une volonté délibérée de Marie-Hélène, qui n'est pas inoccupée avec ses cinq garçons à élever, les moutons dont il faut prendre soin et l'étang. Peu à peu va germer dans l'esprit de cette femme dynamique l'envie de valoriser le lieu, d'en faire autre chose qu'un simple endroit de stockage de poissons qu'on vient pêcher, mais aussi d'en tirer un revenu complémentaire.



La buvette, lieu de retrouvailles...

Avec la licence IV, Marie-Hélène passe donc des sandwiches aux repas. Ce ne sont que quelques repas pour commencer, puis de plus en plus de personnes souhaitent déjeuner ou dîner au bord de l'étang durant l'été, puisque c'est fermé l'hiver. Le site, qui n'était jusqu'alors fréquenté que par des pêcheurs pendant la saison, attire de plus en plus de personnes. Marie-Hélène accueille tout le monde et prend le temps de discuter avec chacun ; elle n'a pas d'horaire fixe et confectionne des omelettes à la demande. L'étang de Chaux devient un lieu de rencontre pour les Peyratois et les habitants des communes environnantes, les soirées sont animées, et parfois arrosées plus que de raison. On ne vient plus seulement pour pêcher dans l'étang, on vient pour passer de bons moments dans un lieu agréable et convivial et aussi pour discuter avec Marie-Hélène, une femme intelligente, toujours souriante, qui ne se fâche jamais. Michel se souvient ainsi que les cantonniers de l'équipement de Peyrat et de Chénérailles, qui

avaient l'habitude de venir manger leur omelette le soir à la buvette, ont apporté un jour des fleurs de pissenlit en bouton et ont demandé à leur hôtesse de cuisiner l'omelette avec ces fleurs : ils se sont régalés.

Puis, petit à petit, l'endroit attire les touristes. Des personnes arrivent et demandent à monter leur tente. C'est au début très modeste, sans aménagement particulier : on laisse les vacanciers s'installer, mais il n'y a pas d'équipement sanitaire, c'est du camping sauvage. Marie-Hélène et Roger font un peu figure de pionniers dans la région, où les sites touristiques sont à l'époque peu nombreux – on peut citer les Pierres Jaumâtres par exemple – et où il existe peu de structures d'accueil des vacanciers. La qualité de l'accueil, la personnalité attachante de Marie-Hélène vont grandement contribuer au succès du lieu. Il n'y a pas de chichis, les gens sont reçus simplement, dans l'authenticité, et c'est ce qui plaît. Ces caractéristiques vont attirer peu à peu tout d'abord une clientèle populaire d'Aubusson puis de Montluçon, qui n'est qu'à une quarantaine de kilomètres : cet endroit proche de chez eux mais sauvage et sans contraintes leur convient, cela leur permet de passer leurs moments de liberté à peu de frais. Dès qu'on arrive à l'étang, on se sent en vacances, l'état d'esprit qui y règne s'y prête : on installe son campement un peu n'importe où, on s'approprie les lieux, le site appartient à chacun. Puis arrivent des vacanciers de condition modeste, souvent du nord de la France, qui n'ont pas les moyens d'aller dans des lieux touristiques plus chers et goûtent la simplicité de l'accueil. On vient là pour passer un moment agréable sans avoir à payer, mais finalement on fréquente la buvette, ce qui permet aux Martin de financer le lieu. On installe sa caravane ou sa tente autour de l'étang, on prend du bois pour faire du feu. Il n'y a pas de restriction à l'époque, la réglementation aujourd'hui très contraignante n'existe pas. Et puis, dans ce coin à l'écart de tout, on peut faire du bruit toute la nuit sans gêner personne, d'autant plus que la buvette est ouverte presque tout le temps, Marie-Hélène dormant très peu. C'est ainsi que pendant longtemps des groupes de motards viendront passer des week-ends au bord de l'étang, qui devient ainsi un lieu emblématique de ce petit coin de Creuse.

Dans les années 1980, comme l'étang de Chaux est recensé en tant que site touristique au niveau départemental, l'association Haute Marche-Combrailles, à

Mainsat, avec qui Marie-Hélène est en relation, va contribuer au développement de l'activité autour du plan d'eau.



Les 1ers marchés fermiers.

L'association propose ainsi aux Martin de faire installer quatre petits gites en location au milieu du champ en face de la buvette. Ces bungalows sont équipés d'une bouteille de gaz et l'alimentation en eau est assurée en raccordant un jerrican de vingt litres, qu'il faut donc régulièrement aller remplir.



Maquette des bungalows.

Ces gîtes aux loyers peu chers vont attirer du monde et cela permet de diversifier les touristes en attirant une population un peu plus aisée, même si cela reste très modeste. Quelques années plus tard, l'association proposera de vendre ces bungalows aux Martin, qui refuseront de les acheter : Marie-Hélène n'en a pas les moyens et le prix semble de toute façon trop élevé. Rétrospectivement, les Martin regretteront un peu de

ne pas y avoir donné suite, car cette offre d'hébergement participait à l'attractivité du site.

Mais au-delà de l'activité touristique, la venue de vacanciers est aussi l'occasion pour les Martin de se faire des amis. Ainsi, un médecin de La Rochelle, dont le père était vétérinaire à Chénérailles, recommande en 1976 ou 1977 à des personnes de Fouras qui se demandent où passer leurs congés d'été de séjourner à l'étang de Chaux. Il leur parle à peu près en ces termes : « Allez donc en Creuse ! Il y a un petit endroit qui s'est ouvert à l'étang de Chaux, vous verrez, c'est mignon comme tout. » Leur venue à Chaux marquera le début d'une amitié, qui n'a pas failli depuis plus de quarante ans. Roger et Marie-Hélène Martin vont ainsi nouer de nombreuses relations grâce à l'étang.



Marie-Hélène, Roger et leurs amis.

Tandis que le tourisme autour de l'étang se développe, Roger Martin s'intéresse aux travaux publics. Il décide de revendre la moissonneuse-batteuse et achète une tractopelle pour commencer cette nouvelle activité. Il suit quelques journées de formation, durant lesquelles il a l'opportunité de développer son réseau de

connaissances, ce qui va lui permettre très rapidement de donner de l'élan à son entreprise. L'élevage porcin est totalement arrêté, d'autant plus qu'il dégagait parfois des odeurs de lisier. Si l'exploitation agricole continue, c'est seulement avec les moutons et beaucoup moins de culture, puisque les prés ont été mis en herbe pour les ovins, qui demandent d'ailleurs un travail moins important.

Les engins de travaux publics et les matériaux qu'il récupère dans le cadre de son activité permettent à Roger d'agrandir l'étang au début des années 1980 et d'aménager la plage à l'emplacement qui est le sien aujourd'hui. Il est en effet plus logique qu'elle soit située à proximité de la buvette. Du sable sera ensuite livré chaque année par camion afin d'entretenir cet endroit. Avec l'aide de son frère Henry, dit Ritou, Roger installe également des toilettes modernes, alimentées par l'eau de la ville : pour cela, il fait courir dans l'étang un tuyau qui part de la maison. La girouette en forme de poisson alors installée sur ce petit bâtiment est encore visible aujourd'hui. Roger travaille également au fond de l'étang, là où se trouvent les marécages dangereux dans lesquels des bœufs ont disparu et où Henri Martin a failli un jour laisser la vie. Son intervention contribue à les assécher – ce qui ne dispense pas, aujourd'hui encore, de faire attention et d'éviter de s'y aventurer. Au fur et à mesure de la demande, la buvette est également agrandie : au début, c'est une baraque exiguë qui fait peut-être six mètres carrés, puis on installe le coin cuisine derrière, afin que Marie-Hélène puisse préparer les repas. Enfin, la « salle », c'est-à-dire l'endroit abrité où les repas sont servis, est aménagée et la buvette devient guinguette. On change le système de fermeture en bois, sur lequel on inscrivait d'ailleurs à la craie ou au stylo les notes des clients car il n'y avait pas de cahier, et le bar s'agrandit grâce à d'épais plateaux en chêne achetés à un voisin. Roger prépare également des plateformes pour accueillir les tentes. Chaque fois, les travaux, qui ne demandent pas d'investissements très importants, sont réalisés par Roger, la famille ou des amis, avec la bonne volonté de tous ceux qui donnent leurs idées et acceptent de participer à leur réalisation. Pendant une dizaine d'années, cinq ou six caravanes seront ainsi mises à la disposition des touristes qui n'aiment pas passer leurs vacances sous une tente. Malheureusement, avec le temps les caravanes, qui ne sont pas abritées sous un hangar l'hiver, s'abîment beaucoup et finissent par être enlevées.

Grâce aux agrandissements et aux aménagements, l'activité continue de se développer autour de l'étang. Il y a donc la pêche et ses animations traditionnelles, comme l'ouverture de la saison, chaque année à Pâques, ou les concours de pêche. Le premier jour de la saison de pêche est en effet un moment fort et à cette occasion on organise un lâcher de truites pour attirer les pêcheurs : plus de cent amateurs viennent ce jour-là. Marie-Hélène leur propose du vin chaud, car le froid pique souvent à cette période de l'année – il neige même parfois. L'activité de travaux publics de Roger, grâce à laquelle il se crée un solide réseau de relations, va aussi contribuer à cette expansion, car il amène beaucoup de connaissances à l'étang.

Mais Marie-Hélène veut davantage d'animations. C'est ainsi que le rituel du feu de la Saint-Jean naît.



Préparation du genévrier qui étincellera le soir de la St Jean...

Puis c'est le tour du bal le 13 juillet, avec un chapiteau monté par la famille Rayet de Peyrat, suivi du feu d'artifice le lendemain, qui sera pendant longtemps tiré par Roger Martin et son équipe rodée à la tâche. Roger achète ce qu'il faut chez l'armurier Bonnard de Montluçon. À l'époque, il n'est pas nécessaire de passer un examen

d'artificier, ce qui n'est plus le cas maintenant : ainsi, Valéry Martin, qui tire aujourd'hui le feu d'artifice, a dû suivre une formation assortie de mises à niveau régulières.

Beaucoup de couples se formeront lors des différentes manifestations que l'hôtesse des lieux souhaite simples et vraies. Ces animations sont l'occasion de repas champêtres préparés par Marie-Hélène, qui confectionne notamment un excellent fondu creusois toujours bien dosé. Elle choisit ses fromages en les touchant, car elle n'aime pas leur odeur et encore moins les manger ! Quelques jeux et des balançoires sont également installés pour les enfants. Marie-Hélène est aidée par des amis proches, par de la famille, rien n'est structuré, mais cela ne pose pas de problème. Les vacanciers commencent à apporter des planches à voile, ou plutôt des planches, sans les voiles. Ces planches vont d'ailleurs devenir un équipement indispensable et indissociable de l'étang de Chaux, que l'on ne peut pas concevoir sans elles, puisque l'association Marie ch@ux les cœuRs en met aujourd'hui encore à disposition, sans contrepartie financière. On voit aussi dans les années 1980, pendant quatre ou cinq ans, des colonies de vacances de la RATP basées à Felletin qui montent leurs tentes chaque été pour passer quinze jours au bord de l'étang. Tout ce monde qui vient apporte un vent extérieur qui enrichit Marie-Hélène, sa famille mais aussi les habitués de l'étang.

La simplicité de Marie-Hélène lui permet également d'accueillir des personnes qui ne seraient pas acceptées ailleurs, par exemple parce qu'elles manquent d'autonomie ou que leur seul moyen de locomotion est le tracteur.



Marie-Hélène, toujours souriante pour accueillir ses visiteurs.

Mais à l'étang de Chaux, cela ne pose pas de problème. On y croise donc des personnalités bien particulières, comme Gégé, l'homme à l'harmonica, qui vient à vélo. À l'occasion de la fête du 14 juillet, Gégé reste toute la nuit à jouer de l'harmonica, accompagné d'un quart de rouge. Personne ne l'entend, mais ce n'est pas grave. Quand Marie-Hélène va se coucher, vers quatre ou cinq heures du matin, elle lui laisse de quoi se restaurer un peu. Quand elle revient dans la matinée, il est parti, non sans avoir pris la collation préparée par la maîtresse des lieux. Celle-ci fait preuve d'une grande énergie, ce qui lui permet de mener de front plusieurs activités : l'étang, la tenue de la maison familiale, les soins aux moutons, même si ceux-ci prennent moins de temps l'été, les bêtes étant dans les prés, et surtout l'éducation de ses cinq fils.



Les brebis, toujours présentes, passent autour de l'étang.

Pour les cinq frères, c'est le monde qui vient à eux. Ils vont en effet vivre toutes les vacances d'été de leur enfance puis de leur adolescence au bord de l'étang. Bien sûr, ils regrettent parfois de ne pas pouvoir partir, parce que l'été, Marie-Hélène et Roger sont de fait requis par l'activité autour de l'étang et les bêtes – à l'époque, de toute façon, les agriculteurs creusois ne prennent pas de vacances. Il arrive aux cinq enfants Martin de rêver de vacances ailleurs, mais ce n'est pas possible. Alors ils voyagent grâce aux vacanciers, qui viennent en famille à moindres frais : ce sont souvent des familles nombreuses modestes de Paris, mais surtout du Nord, de Lille ou de Roubaix. Les frères Martin se lient d'amitié avec ces touristes et leurs enfants, avec qui ils se baignent. Des vacanciers qui n'hésitent pas à aider à la ferme, pour changer les moutons de champ, faire les foins, les moissons, etc. Ce sont des moments riches, dont témoignent par exemple Valéry et Jérôme.

Ainsi, Jérôme attend chaque année avec impatience l'été, parce qu'avec lui, ce sont les vacances qui commencent et donc ses amis d'ailleurs qui arrivent. Le montage du

chapiteau pour le bal du 14 juillet est d'ailleurs pour Jérôme le signal du début de la saison. Il passe tout l'été avec deux copains, l'un vient du Nord, l'autre de Paris : on campe, on fait des feux de joie, on joue à la pétanque, on se baigne, on fait la chasse aux dahus, plus tard on fumera même en cachette. Un jour, un des frères aînés de Jérôme fabrique un radeau et, habillé en fantôme, traverse l'étang sur l'embarcation de fortune. Quelle frayeur pour Jérôme et ses camarades, âgés alors d'à peine dix ans, qui paniquent ! On leur fait aussi croire que des voleurs rôdent autour de l'étang...

Munis du petit carnet à souches, les enfants Martin font chaque jour le tour des pêcheurs et comptent le nombre de cannes, pour distribuer les cartes de pêche. Ils demandent aux campeurs s'il leur faut quelque chose et peuvent prendre leur vélo pour aller faire leurs courses à l'épicerie de Peyrat. Beaucoup de familles, avec souvent plusieurs enfants, reviennent chaque année ; elles prennent des locations pas trop éloignées pour pouvoir venir tous les jours, ce qui va d'ailleurs favoriser le développement d'une offre d'hébergement à proximité de l'étang. Il y a les « juilletistes » et les « aoûtistes » et, au moment du départ, chaque année, on se dit « À l'année prochaine ! »

Mais l'étang, c'est aussi bien sûr la baignade : Jérôme n'attend d'ailleurs pas l'été, il est chaque année, en mars ou avril, le premier à y nager même si l'eau est froide. Et les soirs d'été, quand il n'y a plus personne, il traverse l'étang avec sa mère. Il a d'ailleurs vite appris à nager, à la suite d'un incident quand il avait six ou sept ans : un jour, il emprunte les chaussures de sa mère et décide de remonter de la buvette à la maison en marchant comme à son habitude sur le muret de la digue. Mais les chaussures sont évidemment trop grandes pour lui, l'une d'elles quitte son pied et tombe dans l'eau. Constatant sa sottise, il prend peur et saute pour aller la chercher... mais il ne sait pas nager et arrive tout juste à maintenir sa tête hors de l'eau. Heureusement, sa mère accourt pour le sortir de l'étang, mais à la suite de cette frayeur, Jérôme apprend rapidement à nager. Il va aussi souvent marcher bien au-delà de l'étang, en remontant la Voueize vers le vieux pont en pierres appelé le pont des Ribières, à la recherche d'un endroit calme pour lire mais aussi pour rêver, s'imaginer réaliser un jour de grandes choses.

Si pour les frères Martin l'étang est un lieu d'amusement avec les camarades, c'est également un endroit où l'on s'active, où l'on travaille. En effet, très vite, dès qu'ils sont en âge d'aider, Marie-Hélène les sollicite : ils participent à la vente des boissons à la buvette, au service des repas et au débarrassage, etc. Quand ils sont adolescents, il leur arrive même de tenir seuls la buvette, ce qui ne serait plus envisageable aujourd'hui, mais il faut dire qu'à l'époque peu de personnes fréquentant l'endroit sont inconnues. Ils ne travaillent pas à l'extérieur, mais les pourboires qu'ils touchent leur assurent une petite rémunération. Et puis ils sont fiers de ce que leurs parents ont fait de ce lieu. Jérôme par exemple est particulièrement heureux, lorsqu'il monte le matin dans le bus scolaire qui passe à Chaux, que ses petits camarades soient les témoins du succès de l'étang. Quelques années plus tard, alors qu'il est au lycée, il invite à chaque fin d'année scolaire ses amis à venir fêter l'été au bord du plan d'eau.

Chaux est aussi le lieu des événements familiaux, car Marie-Hélène aime que ceux-ci s'y déroulent. Ainsi les réunions de famille avec les frères et sœurs de Roger Martin ont lieu dans la maison des Martin, d'autant plus qu'Alice, la veuve d'Henri Martin, vit toujours là et constitue un pilier de la famille. Cela ne se passe en général pas au bord de l'étang – le plan d'eau n'est pas un lieu d'activités familiales, d'ailleurs Alice n'y descend pas beaucoup.

Tous les deux ou trois ans, voire quatre ans, on continue bien sûr de vider l'étang et c'est l'occasion de la pêche, et donc la vente des trois tonnes de poisson environ que contient le plan d'eau, fruit de l'empoissonnement naturel, mais aussi de celui réalisé chaque année.



Ces pêches rencontrent un vif succès et font venir beaucoup de monde. Elles ont lieu généralement le deuxième week-end des vacances de la Toussaint, afin que le plus grand nombre de personnes, dont les vacanciers, puissent voir l'étang vide et acheter du poisson. Celui-ci est vendu directement sur la chaussée grâce à un cousin poissonnier de Paris. C'est une vraie ambiance de criée : il faut montrer le poisson au client et le peser avant qu'il ne l'emporte encore vivant dans son sac ! On remet en eau l'étang aussitôt après. Grâce à ses engins de terrassement, Roger a creusé au sud de l'étang des petites pêcheries qui permettent de stocker le poisson non destiné à la vente en attendant que le niveau de l'eau remonte.



Réception des poissons dans la crénole et tri.



Les poissons sont vendus à la criée.

Comme la Voueize passe encore dans l'étang (elle sera déviée lors des travaux de 2006-2007 décrits plus loin), il y a parfois beaucoup d'eau et il est difficile de vider l'étang tant le volume d'eau provenant de la rivière est important : la taille de la pelle n'est alors pas suffisante. Comme du temps d'Henri Martin, la nuit qui précède la pêche, une petite dizaine de personnes, de la famille et des amis, veillent. C'est amical, on joue à la belote, on arrose l'événement, mais pas trop pour garder les idées claires. Toutes les demi-heures, on vérifie où en est la vidange puis on reprend la partie de cartes. Comme toujours, vers quatre heures et demie ou cinq heures du matin, on lève la pelle juste ce qu'il faut pour laisser sortir les anguilles, que l'on fait frire et déguste immédiatement, puis on referme. On surveille bien sûr l'apparition du rocher : lorsqu'il commence à être visible, on sait qu'il reste trois ou quatre heures avant la vidange complète. À l'occasion de deux ou trois vidanges, on constate la présence de poissons-chats, qu'il faut mettre de côté et Jérôme Martin ainsi que ses frères se souviennent s'être fait piquer sans arrêt lors du tri. Ritou, le frère de Roger, prend plaisir à les écorcher pour les déguster en filets relevés avec un peu d'ail et de persil. Lorsque

l'étang est vidé, on vérifie qu'aucun poisson n'est resté dans la buse de vidange située sous la chaussée ou sur la vase. S'il y en a, on les remet rapidement dans l'étang qui se remplit peu à peu avant qu'ils ne meurent. On en profite aussi pour ramasser les objets jetés par les touristes ou tombés accidentellement dans l'étang au cours des dernières saisons : des cuillers, des bouchons, des lignes, voire des cannes à pêche accrochées dans les souches, mais aussi, plus insolites, des chaussures ou des lunettes.

Outre la pêche et les travaux d'entretien qu'elles permettent, ces vidanges sont aussi nécessaires pour aérer l'eau de l'étang : cela permet de tasser la vase au fond, mais aussi de l'évacuer en partie, car elle tend à s'accumuler. Pour limiter l'envasement, on verse également chaque printemps environ une tonne de chaux vive en granulés dans l'étang. Le chaulage permet de clarifier l'eau, de lutter contre certains parasites en diminuant son acidité (pH = 6) et de minéraliser la vase. Pour cela, on charge les sacs de chaux vive sur une barque et l'on disperse leur contenu dans les endroits les plus marécageux, vers le haut de l'étang, mais aussi au milieu.

Toujours entreprenant, Roger envisage aussi d'utiliser la force de l'eau qui tombe du déversoir pour produire de l'électricité. Il achète une turbine à cet effet, fait réaliser des devis, mais le projet ne voit finalement pas le jour. Des recherches seront ensuite réalisées par la famille Martin au Canada, afin de trouver des systèmes beaucoup plus compacts, mais la réglementation de plus en plus complexe sur l'eau lui fera renoncer à cette idée.

6 – Le développement du tourisme

Dans les années 1990, la fréquentation de l'étang de Chaux augmente beaucoup. En effet, Marie-Hélène commence à structurer un peu plus sa communication : les prix sont affichés et, sous l'impulsion notamment de l'association Haute Marche-Combrailles qui apporte des idées et des outils, on imprime des flyers, qui sont déclinés selon le triptyque « vous aimez, vous cherchez, vous trouverez ». Puis l'on passe des affiches déposées chez les commerçants de Peyrat ou Chénérailles – Aubusson n'est même pas couverte par ces affichages – à une communication dans le journal *La Montagne*. Cette communication sur l'offre touristique de l'étang permet de diversifier la population des vacanciers.

la découverte de la nature

le calme
la détente
le contact

vous aimez

les distractions simples et vraies

vous cherchez

un coin tranquille pour les enfants
un camping & un lieu de pêche
des prix abordables pour vous restaurer

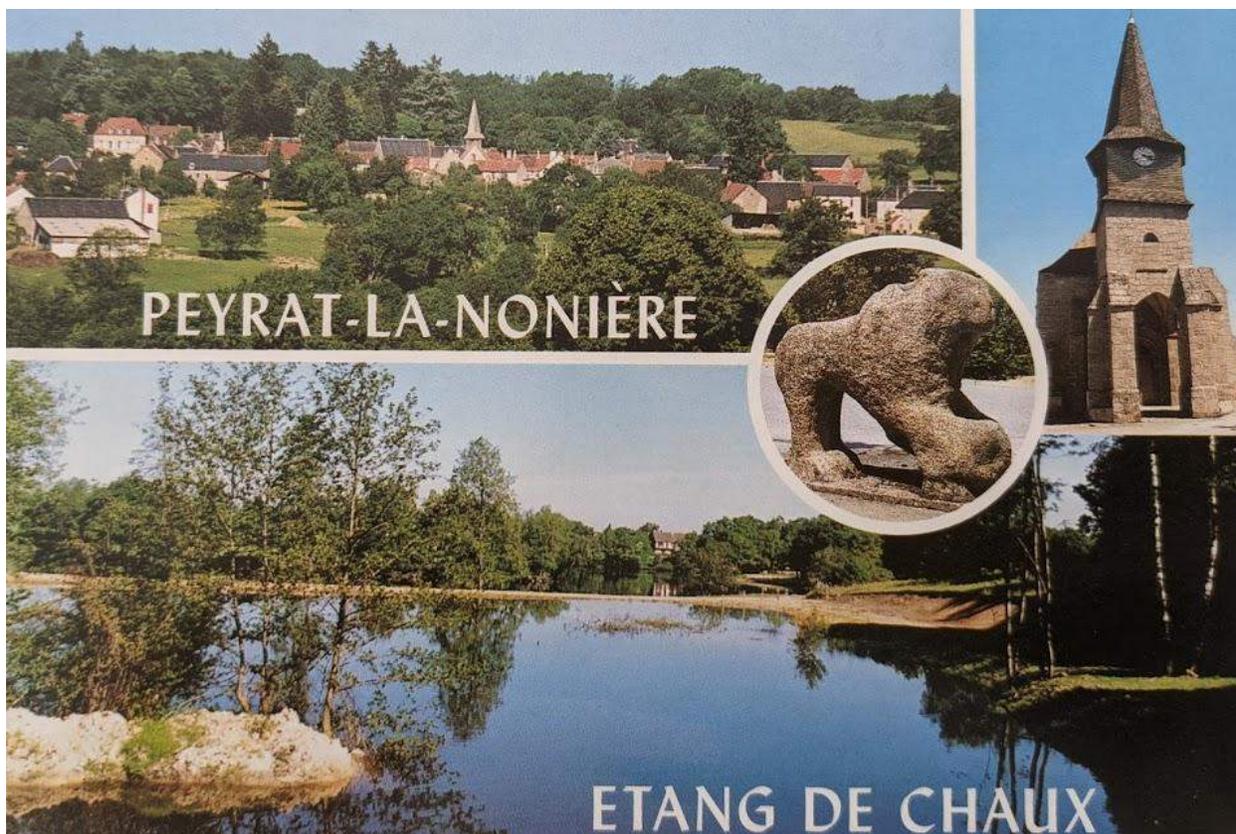
vous trouverez

un étang de 7 ha pour la pêche à la journée ou la 1/2 journée
un camping aménagé, des terrains de pétanque, des balançoires
des activités de proximité :

- ⇒ chemins pédestres à thème & circuits VTT balisés
- ⇒ discothèque, tennis, piscine, casino...
- ⇒ visites de châteaux, d'une huilerie...

**CASSE CROÛTE A TOUTE HEURE & REPAS RAPIDE SUR PLACE
OU REPAS CAMPAGNARD SUR COMMANDE (05 55 62 35 72)**

Les 1ers flyers.



Carte postale de la commune.

Des groupes viennent pour des week-ends et des associations, comme le club de football de Peyrat (Club Athlétique Peyratois, CAP), organisent leur repas à l'étang de Chaux. Cela demande beaucoup de personnel et parfois l'absence d'organisation pose problème, quand il faut par exemple faire face à l'imprévu avec un stock de denrées suffisant ou trouver des personnes pour seconder Marie-Hélène, car tout repose en grande partie sur la bonne volonté de chacun. Mais les gens le savent et n'en tiennent pas rigueur à Marie-Hélène. Celle-ci s'efforce d'ailleurs de faire travailler les commerçants de Peyrat, Chénérailles et Champagnat et ne compte pas ses aller-retour quotidiens entre Chaux et ces petits commerçants. Elle pourrait choisir la facilité en se faisant livrer par de grands groupes alimentaires, mais elle tient à acheter au plus proche de Chaux afin de soutenir l'activité économique du territoire. Chaque fois qu'elle revient de courses, la voiture est pleine. Elle fait beaucoup de choses toute seule, de l'achat des marchandises jusqu'à la préparation des repas. Il y a en effet très peu de plats préparés, elle cuisine tout. Jérôme se souvient de sa mère, toujours souriante, en

train de confectionner de nombreuses omelettes – pour le 14 juillet par exemple, ce sont 150 à 200 omelettes qui sont servies. Outre son excellent fondu creusois, Marie-Hélène fait aussi beaucoup de gâteaux, dont un excellent gâteau à l'ananas. Un aménagement de la cuisine devient d'ailleurs nécessaire : Marie-Hélène a la chance de pouvoir récupérer le matériel d'une ancienne colonie de vacances à Auzances (chambre froide, pianos et hottes), ce qui sera très utile pour accompagner le développement de l'activité.

On continue bien sûr à passer de bons moments et de belles soirées au bord de l'étang. Souvent le soir, après le repas, quelqu'un sort sa guitare et Marie-Hélène est là, toujours accueillante, poussant la chansonnette sur un ton toujours juste. L'ambiance est plutôt familiale, peu de jeunes viennent à l'étang, à part ceux du club de football qui s'y retrouvent pour la troisième mi-temps ou avant d'aller à la discothèque La Prade, à Champagnat. En réalité l'étang a une image un peu vieillotte à leurs yeux : c'est un lieu pour leurs parents, les jeunes enfants et les anciens, mais pas pour eux. Ils s'y baignent cependant car peu de plans d'eau possèdent une plage aménagée avec du sable.

L'endroit est donc avant tout fréquenté par les familles. Certains vacanciers viennent depuis des années – dix ans, vingt ans – les générations se succèdent... Il en est de même pour les gens de la région, que l'on voit régulièrement à la buvette ; certains ne peuvent plus profiter du lieu parce qu'ils sont partis travailler ailleurs ou ont fait leur vie, mais ils ont laissé de bons souvenirs d'amitié et reviennent souvent des années plus tard en pèlerinage ! L'étang voit aussi passer quelques élus locaux et préfets ainsi que des célébrités du show-biz, comme la chanteuse Fabienne Thibault, venue lors des premiers marchés de producteurs, ou des personnes connues, tel Bernard Thibault, alors leader de la CGT, qui ne manque jamais l'ouverture de la pêche à Pâques. Le site est également le décor de nombreuses photographies de mariage : celles-ci sont prises au bord de l'eau, à côté de la longue pierre taillée et d'un chêne qui, lui, n'existe plus aujourd'hui.

Les qualités humaines de Marie-Hélène et sa capacité à prendre soin de tous sont telles que l'étang de Chaux accueille aussi des adultes en situation de handicap qui travaillent au CAT d'Évaux-les-Bains. Une caravane du CAT reste d'ailleurs toute

l'année sur place – elle a tendance à se dégrader au fil du temps, sans que cela pose vraiment de problèmes à ses occupants. Chaque année, les éducateurs déposent ainsi quelques pensionnaires du CAT, qui passent un mois à l'étang, mois au terme duquel on vient les rechercher. Pendant tout leur séjour, Marie-Hélène s'occupe d'eux, va faire leurs courses à l'épicerie de Peyrat – elle le fait pour toutes les personnes qui n'ont pas de véhicule.

Les animations se développent encore : les amis de Marie-Hélène lui suggèrent d'organiser un concours de pétanque, qui aura lieu ensuite traditionnellement début juillet, puis on passe à deux concours de pétanque par été. Le prix à gagner est un mouton, qui patiente dans un pré à côté de l'étang pendant que les boulistes s'affrontent. Le vainqueur va chercher l'animal dans le champ, ou plutôt court après lui pour l'attraper et le charge vivant dans sa voiture, même si la bête finit ensuite à la casserole... Puis émerge l'idée d'un vide-grenier, suggéré comme toujours par l'entourage de Marie-Hélène. Au début, c'est juste un déballage, mais petit à petit ça se développe, sans faire beaucoup de publicité. Il n'y a pas de contraintes, l'emplacement est gratuit pour les exposants, avec toujours cet esprit d'accueil simple, sans règles. Ensuite Marie-Hélène a l'idée de faire découvrir l'étang en calèche. Elle sollicite quelqu'un de Peyrat, monsieur Farrigoux, qui possède des chevaux et des calèches. Le tour de l'étang en calèche plaît beaucoup aux visiteurs, il met en valeur le plan d'eau.



Exemple d'animation (fête de la batteuse en 1991)

L'association Haute Marche-Combrailles contribue également à l'éclosion de nouvelles animations. Ainsi pendant une dizaine d'années, l'étang va faire partie des relais pour les promenades en roulotte. À Mainsat, on met à la disposition des vacanciers des roulottes et des chevaux, et les touristes partent sur les routes de campagne. L'étang est une étape sur leur route, ils peuvent laisser le cheval dans un champ, poser leur roulotte et séjourner une journée ou deux. La venue de ces cochers improvisés donnera lieu à quelques situations cocasses : certains ne savent pas du tout manier les chevaux, d'autres montent la côte alors que le frein de la roulotte est encore serré, ce qui rend la tâche des chevaux très difficile ! Mais ces voyageurs en quête d'authenticité passent de très bons moments au bord de l'étang et y séjournent parfois plus longtemps que prévu. Le lieu devient aussi relai équestre : les cavaliers peuvent laisser leurs chevaux dans les champs, monter leur tente et passer la nuit. Il n'y a en revanche

pas beaucoup de randonneurs : à l'époque, les circuits de randonnée sont peu répandus et aucun GR ne passe à proximité. En outre, l'accueil des marcheurs nécessiterait d'être tout le temps présent, or l'étang est fermé entre octobre et Pâques.

Toutes ces animations contribuent donc à attirer de plus en plus de visiteurs et d'estivants, mais il faut du monde pour animer cela, ce qui commence à poser problème. Les fils de Marie-Hélène continuent bien sûr de l'aider, mais les plus âgés sont partis poursuivre leurs études, voire travaillent déjà et sont donc moins présents. Ils s'efforcent cependant de continuer à participer à la vie du lieu, même ponctuellement. Ainsi, alors qu'il poursuit ses études dans un IUT à partir de 1992, Jérôme revient régulièrement pour aider sa mère, mais aussi pour faire la fête avec ses camarades. Les fils Martin assistent aussi leur mère dans les tâches de communication, la préparation des flyers, etc. Ils lui donnent des idées, car, ne voyageant pas parce qu'elle n'en a pas le temps, Marie-Hélène commence à éprouver des difficultés à trouver de nouvelles animations. Afin de faire venir davantage de monde, ils vont ainsi lui suggérer d'organiser à l'occasion du vide-grenier une autre manifestation, par exemple la venue de groupes folkloriques. Cela augmente le coût de la journée, mais les visiteurs sont au rendez-vous. Son fils Valéry travaille par ailleurs avec des passionnés d'histoire locale pour proposer les premières randonnées balisées à thème permettant aux randonneurs de découvrir le petit patrimoine, comme les poulaillers de plein champ nombreux sur la commune de Peyrat, mais aussi les lavoirs, les fontaines et les croix, avec des boucles de douze à quinze kilomètres. Une balade permet aussi de se mettre sur les traces des moines chevaliers jusqu'à l'ancienne commanderie de l'ordre de la Croix-au-Bost, sur la commune de Saint-Domet.

Pour faire face à l'augmentation de la fréquentation et au départ de ses fils qui ne peuvent plus l'aider que ponctuellement et seulement l'été, Marie-Hélène prend des salariés durant l'été et des stagiaires le reste du temps. En effet, elle propose des repas de Pâques à l'ouverture de la chasse, notamment des menus ouvriers le midi, puisque grâce à la licence IV, elle peut avoir une activité de restaurant. En dehors de l'été, les repas ne sont pas servis à la guinguette, mais dans la maison familiale sur une grande table de sept mètres de long confectionnée par Ritou, qui est menuisier-charpentier. Cela permet d'assurer un complément de revenus alors que ceux de la ferme diminuent

de plus en plus et que Marie-Hélène a moins de temps pour s'occuper de l'exploitation agricole. Mais cet apport n'est pas suffisant pour investir davantage sur le site, parce que la saisonnalité de l'activité est très forte. Le recrutement de stagiaires et de salariés va être facilité par le fait que le lycée d'Ahun propose dans ces années-là un BEP tourisme et aménagement du territoire au cours duquel les élèves doivent effectuer un stage. Ainsi, au total, une trentaine de jeunes filles viendront aider Marie-Hélène pendant la période scolaire. L'été, ces stagiaires travaillent souvent comme salariées et sont hébergées sur place, chez les Martin. Quelques années plus tard, certaines rejoindront l'association Marie cH@ux les cœuRs.

L'étang a toujours une image familiale de lieu sans contraintes, où l'on peut venir avec son chien qu'on laisse se promener en toute liberté. Mais les règles légales commencent à se multiplier et de toute façon l'absence d'encadrement finit par être mal perçue : certaines personnes ne viennent plus parce qu'elles estiment que ce n'est pas assez structuré – trop de liberté accordée aux chiens, des jeux qui ne sont pas toujours aux normes, etc. Heureusement, il n'y aura jamais de problèmes, mais l'époque est au fleurissement de la réglementation. Ainsi, il faut désormais réaliser des analyses sanitaires de l'eau hebdomadaires pour que la baignade soit autorisée. Celles-ci, payées par les Martin, sont heureusement toujours bonnes, notamment grâce à l'apport de la Voueize qui, lorsqu'elle coule, c'est-à-dire au moins six mois dans l'année, renouvelle l'eau de l'étang. Mais les contraintes réglementaires vont encore évoluer : pour continuer à autoriser la baignade, il faut la présence d'un maître-nageur ainsi qu'une délimitation de la zone de baignade et un local annexe avec du matériel de secours. Cela entraîne des coûts supplémentaires que la famille Martin ne peut assumer. Finalement, le maire de l'époque, Guy de Lamberterie, prend un arrêté d'interdiction de baignade, signalée par un panneau au bord de l'étang. Cela n'empêchera pas – et n'empêche toujours pas – les vacanciers de se baigner, mais sous leur propre responsabilité, « à leurs risques et périls ». Cependant, il n'y a plus chaque année d'apport de sable, considéré comme incitant à la baignade, et l'herbe finit par reprendre ses droits.

Dans les années 2000, Marie-Hélène a l'idée d'organiser un marché des producteurs locaux. Malheureusement, faute de communication et aussi de personnes pour l'aider à

mettre en place ce projet de manière pérenne et le gérer, l'initiative n'est pas vraiment un succès, malgré la présence de quelques producteurs, de pommes et de miel notamment, et le marché va finalement disparaître. Pour continuer à diversifier les animations autour de l'étang, Marie-Hélène souhaite également que des concerts aient lieu. Comme à son habitude, elle a recours aux personnes qu'elle connaît et qui viennent à Chaux, sans jamais penser à chercher des groupes par d'autres moyens. Ces musiciens qui viennent animer les soirées le font de bon cœur et pour presque rien. Cela commence très simplement avec Bernard, un gardien de nuit dans une cité de Chalon-sur-Saône qui passe son mois de vacances dans une caravane à Chaux. Avec sa seule guitare, Bernard anime une ou deux soirées chaque été et cela plaît beaucoup aux vacanciers. Puis, dans les années 2000, un groupe de rock, « DK 23 », dont les membres viennent souvent séjourner à l'étang, propose un jour de jouer une ou deux soirées par été. Il y a aussi le bal du 13 juillet, un bal musette payant où les couples se complaisent à danser la valse sur un parquet savonné pour l'occasion. Le bal des jeunes du 14 juillet, lui, est gratuit, avec une disco-mobile, « Paradis23 », tenue par un cousin de la famille qui anime la fête jusqu'à cinq ou six heures du matin. Quelques années plus tard, à cause de la baisse de fréquentation face à la concurrence des discothèques, le bal musette du 13 juillet disparaîtra. Le bal très populaire du 14 juillet verra le fils remplacer son père aux commandes de la sono et des jeux de lumière de Paradis23.

Un site Internet, en français et en anglais, est également créé dans les années 2000 en collaboration avec l'association Haute Marche-Combrailles. Il permet d'élargir la communication sur les activités autour de l'étang et de valoriser davantage l'endroit, grâce aux photos et à la présentation qui en est faite. On peut y trouver toutes les animations possibles sur place, le calendrier des manifestations, des photos et les tarifs, mais aussi de nombreux liens vers les sites touristiques du secteur, comme les châteaux du Mazeau et de Villemonteix, le pigeonnier du Chiroux, l'ancienne commanderie de la Croix-au-Bost... Ce site fait également l'inventaire de toutes les activités sportives et culturelles autour du plan d'eau. Grâce à des amis anglais de Marie-Hélène, il est traduit pour les nombreux visiteurs anglophones. Il contribue

potentiellement à renouveler le public des visiteurs, même s'il est difficile d'en mesurer l'efficacité.

En 2005, l'ampleur de l'exploitation touristique de l'étang est telle que Roger et Marie-Hélène décident de créer une SARL. Marie-Hélène doit multiplier les embauches de salariés, souvent des jeunes des environs, pour le service. Elle travaille de plus en plus, bien que cela ne rapporte toujours pas beaucoup compte tenu des charges sociales qui pèsent sur les salaires. Mais l'argent n'est pas sa motivation et Marie-Hélène ne s'inquiète jamais de ne pas savoir combien de personnes vont pouvoir l'aider, car elle a beaucoup d'énergie et finit toujours par trouver des solutions, d'autant que la famille n'est jamais loin. Ses hôtes ne se rendent pas compte du temps qu'elle passe dans sa guinguette : par exemple après leur départ, il lui faut tout nettoyer – la vaisselle est faite dans un petit évier et l'on n'utilise pas de vaisselle jetable – et tout ranger. Heureusement, lors d'un aménagement supplémentaire de l'arrière-cuisine au début des années 2000, un gros lave-vaisselle est récupéré et installé, ce qui soulage Marie-Hélène.

Les contraintes réglementaires se multiplient au début des années 2000, notamment concernant l'eau. C'est ainsi qu'est promulguée le 30 décembre 2006 la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (Lema). Elle transpose en droit français la directive-cadre européenne sur l'eau d'octobre 2000, afin d'atteindre les objectifs posés par celle-ci et notamment « le bon état des eaux d'ici 2015 ; l'amélioration des conditions d'accès à l'eau pour tous ; plus de transparence au fonctionnement du service public de l'eau ; la rénovation de l'organisation de la pêche en eau douce²⁵ ». Cette loi va imposer beaucoup de travaux aux Martin. En effet, la Voueize passe normalement dans l'étang, mais la nouvelle réglementation impose qu'elle soit déviée si les Martin veulent continuer à être totalement propriétaires de l'étang et en maîtriser l'accès. Roger et Marie-Hélène décident donc de mettre en place une dérivation de la Voueize tout autour de l'étang. Celle-ci va reprendre de fait en grande partie le tracé de l'ancienne dérivation qui permettait d'alimenter les champs des fermes voisines mais n'était plus

²⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_sur_l'eau_et_les_milieux_aquatiques#:~:text=La%20loi%20sur%20l'eau,elle%20a%20pos%C3%A9s%2C%20notamment%20%3A&text=la%20r%C3%A9novation%20de%20l'organisation%20de%20la%20p%C3%AChe%20en%20eau%20douce. Consulté le 22 juin 2020.

entretenu. Le coût des travaux ne peut être supporté par la famille Martin seule, qui doit constituer un dossier afin d'obtenir des subventions, mais le versement de celles-ci les oblige à respecter certaines obligations, comme la modernisation du moine de l'étang, c'est-à-dire son système de vidange. Heureusement, Roger va pouvoir réaliser une partie des travaux lui-même, grâce à son entreprise de terrassement. Les travaux de mise aux normes sont menés dans le courant de l'année 2007 : l'étang est bien sûr vidé – il restera sans eau pendant un an –, et la dérivation est creusée. Le moine est donc amélioré : si l'ancien empellage est toujours présent, il n'est plus en activité et est remplacé par un système de vidange situé plus à l'intérieur de l'étang, ce qui permet d'évacuer l'eau du fond. C'est ainsi l'eau froide qui est déversée en priorité, ce qui est préférable pour le bassin versant de la Voueize car l'eau de surface a une température plus élevée néfaste à la vie de la faune et la flore aquatiques. En outre, les feuilles mortes ne risquent plus de boucher l'évacuation. Les deux déversoirs (celui installé à côté de la buvette en 1947 et le second imposé par les autorités, construit après les inondations des années 1960) sont bien sûr conservés, ils servent en cas de crue. On en profite par ailleurs pour refaire les joints de la digue. Malheureusement, aucune photographie des travaux n'a été prise.

Mais ces travaux modifient le débit de vidange de l'étang, comme vont l'apprendre à leurs dépens les fils de Roger lors de la première vidange qui suivra. En effet, ils proposent cette fois-là à leur père de veiller sans lui la nuit précédant la pêche, faisant valoir qu'il est âgé et qu'il est préférable qu'il se repose. Roger leur rappelle que lorsqu'ils verront le rocher affleurer, ils sauront le temps qu'il reste avant la vidange complète puis il part se coucher. Vers une heure du matin il se réveille et bien qu'il soit censé laisser ses fils se débrouiller seuls, il ne peut s'empêcher de descendre : il constate alors que l'étang est déjà vide, les poissons sont en bas, dans la crenole, le ventre à l'air. Ses fils, qui ont un peu trop arrosé l'événement, n'ont pas vraiment surveillé l'opération. Roger remonte les chercher pour leur signaler ce qu'il en est. Personne ne dit mot et tous descendent tant bien que mal pour tenter de récupérer les poissons qui peuvent encore être sauvés. Malgré cela, la perte sera importante. Roger décide alors de ne plus jamais céder sa place et d'assurer la surveillance de l'étang lors des vidanges suivantes : lorsqu'on vide l'étang, il ne suffit pas d'aller voir ce qu'il en est

toutes les trois ou quatre heures et s'amuser entretemps, il faut surveiller plus régulièrement et garder la tête claire... Mais il faut reconnaître que la vidange de l'étang est aujourd'hui grandement facilitée par le moine installé en 2006 : la vanne se tourne sans difficulté, ce qui est bien plus simple que de lever la pelle. En outre, comme l'arrivée d'eau est régulée en amont, on en connaît le volume et se repérer en fonction du rocher n'est désormais plus nécessaire... ce qui ne dispense pas d'être attentif ! Mais si Roger a conservé la surveillance de l'opération de vidange, c'est Olivier qui organise les pêches et le tri des poissons. Il faut dire qu'il a fait ses études dans l'aquaculture. C'est d'ailleurs le seul des frères Martin à pêcher dans l'étang. Son frère aîné François, lui, pêche un peu la truite dans les rivières.

En 2010, Roger Martin prend sa retraite : il cesse l'activité de travaux publics et l'exploitation agricole, dont les terrains vont désormais être loués. L'année de son départ en retraite, il apporte une autre transformation à l'étang : la presque île devient une île, reliée par un pont au chemin qui fait le tour de l'étang. Comme bon nombre des travaux qu'il a réalisés sur l'étang, la motivation de Roger réside dans le plaisir de façonner le lieu selon son envie.



L'étang vu du ciel, avant sa transformation.

Marie-Hélène commence elle aussi à avoir besoin de souffler. Ses fils et son mari constatent qu'elle se fatigue plus vite qu'avant. En 2012, elle a 70 ans et éprouve de plus en plus de difficultés à concilier toutes les tâches liées à la restauration et la gestion des animations, malgré son dynamisme. Tout son entourage l'encourage ainsi à lever un peu le pied. La famille envisage alors de dissocier l'activité de restauration de celle d'animation : cette dernière serait désormais assurée par une association gérée par ses fils, qui ont prospecté et fourmillent d'idées pour continuer à faire vivre le lieu, en respectant l'esprit insufflé par leur mère depuis le début. Les cinq frères suggèrent à leur mère de préparer moins de repas et de se consacrer à l'activité de restauration seulement le week-end. Ils lui proposent de recourir à des salariés de manière ponctuelle pour l'aider dans la préparation des repas lors des manifestations et l'incitent à ne plus embaucher du personnel pour toute la saison parce que cela crée trop de charges. Marie-Hélène est d'accord, elle se rend bien compte qu'elle ne peut plus continuer au même rythme qu'auparavant, que cela devient difficile physiquement. Mais

c'est tout de même un crève-cœur pour elle, bien que ses fils aient insisté sur le fait qu'elle continuerait à tout superviser et qu'ils ne feraient rien sans elle.

Malheureusement, Marie-Hélène décède dans un accident de voiture le 21 novembre 2012.

7 – Après Marie-Hélène...

La disparition brutale de Marie-Hélène est un choc, bien sûr, pour ses fils, son mari, ses amis, mais aussi toutes les personnes qui fréquentent l'étang de Chaux.

Tout aurait pu s'arrêter après son décès. La question qui se pose d'ailleurs au tout début de l'année 2013 est de savoir si l'aventure doit se poursuivre ou non. Mais les cinq frères sont convaincus que si l'activité autour de l'étang cesse ne serait-ce qu'une année, il sera très difficile de reprendre ensuite car tout le monde pensera que le site a été définitivement fermé. Finalement, comme cela avait été envisagé du vivant de Marie-Hélène, la décision est prise de créer une association pour reprendre l'exploitation touristique de l'étang. La SARL créée en 2005 est donc dissoute et l'association Marie CH@ux les cœuRs – les majuscules M, H et R renvoient à Marie-Hélène et Roger – voit le jour en avril 2013. Roger Martin en est président d'honneur, Valéry, président, Olivier, secrétaire, et Jérôme, trésorier, François et Vincent étant respectivement secrétaire adjoint et trésorier adjoint. La licence IV est cédée par Roger Martin à l'association et Valéry, en tant que président, doit suivre un stage de trois jours pour pouvoir l'exploiter. Les contacts sont repris avec les intervenants habituels afin d'assurer les manifestations de la saison 2013. L'objectif de l'association est d'aménager le site, de le sécuriser et de participer à l'animation du territoire en poursuivant l'action de Marie-Hélène, avec les mêmes manifestations fixées aux mêmes dates que de son vivant. En revanche, on décide de n'ouvrir qu'à partir de début juin jusqu'à fin août, durant les week-ends seulement en juin et tous les jours en juillet et en août.

Ainsi commence la saison 2013, sans Marie-Hélène. Chacun prend ses marques, il faut bien dire que tout le monde navigue à vue, on ne sait pas vraiment comment cela va se passer. La cinquantaine de bénévoles de l'association est alors en grande majorité issue de l'entourage de Marie-Hélène. Très rapidement, des amis des frères Martin viendront rejoindre les rangs. Beaucoup de personnes qui ont l'habitude de venir à l'étang ne sont pas au courant de la disparition de Marie-Hélène et la découvrent avec

stupeur. Certains, qui déjeunait régulièrement à Chaux, ne viennent plus parce que la maîtresse des lieux n'est plus là.

Surtout, au démarrage de cette saison 2013, tout le monde prend conscience du temps passé et de l'énergie dépensée par Marie-Hélène dans l'activité de restauration, par exemple en ce qui concerne la gestion du stock ou la préparation des repas. En effet, il s'agissait d'un véritable restaurant, même si des menus uniques (poulet, fondu creusois, omelettes, etc.) étaient proposés. Au début, les bénévoles continuent à servir des repas, parce que les touristes le demandent et parce que l'association, qui démarre avec peu de moyens, a besoin de se constituer une trésorerie. Personne n'ayant jamais pensé à demander à Marie-Hélène son savoir-faire pour le fondu creusois, il faut faire appel à ses souvenirs visuels pour retrouver la bonne recette et les bons gestes... Mais très vite, la décision est prise de supprimer le restaurant, qui représente une charge de travail ne pouvant être assumée par des bénévoles de manière régulière, d'autant qu'il ne s'agit pas de faire concurrence aux structures privées. D'ailleurs, l'objet de l'association n'est pas la restauration, mais l'organisation de manifestations et d'animations, au cours desquelles des repas sont proposés. Cependant les visiteurs vont mettre beaucoup de temps à perdre leurs habitudes... Et, même ainsi restreint, le service de restauration lors des manifestations porte sur un nombre non négligeable de repas, que l'association décide de limiter à deux cents. Pour cela, deux cents plateaux, et pas un de plus, sont achetés ! Afin que l'association soit irréprochable en ce qui concerne les règles sanitaires, Olivier Martin doit suivre un stage en restauration. Différentes dispositions sont ainsi prises pour respecter les obligations réglementaires et un classeur est tenu, dans lequel figurent par exemple les relevés de température des congélateurs et des réfrigérateurs. Pour simplifier le suivi des règles sanitaires, on décide aussi de ne conserver que très peu d'aliments dans les réfrigérateurs. Ainsi ceux-ci sont presque toujours vides, tout étant stocké dans le congélateur, et la restauration est très simple et rapide hors des manifestations puisqu'il s'agit de sandwiches, de barquettes de frites ou de glaces.

La saison 2013 se passe bien. L'activité de l'année 2014 est bonne également et l'association en profite pour commencer à investir dans des jeux de plein air et à réaménager le site, par exemple en déviant le chemin afin de sécuriser l'aire de jeux, ce

qui modifie la configuration des lieux. Peu à peu, de nouveaux jeux sont donc acquis, en faisant en sorte qu'un maximum de structures soit démontable pour pouvoir les mettre à l'abri durant la mauvaise saison. En effet, l'association, qui repose uniquement sur les bénévoles et n'emploie pas de salariés, ce qui lui permet d'avoir peu de charges, fonctionne selon le principe du réinvestissement de tous les bénéfices procurés par l'activité touristique dans les aménagements autour de l'étang et le défraiement des intervenants extérieurs. De ce fait, la structure dispose de moyens financiers que Marie-Hélène et Roger n'ont jamais eus. Cependant, les jeux intéressants, originaux et de qualité, sont souvent très onéreux, ce qui limite les possibilités d'investissement. La tyrolienne est sans doute le jeu qui connaît le plus de succès. Année après année, les anciens jeux disparaissent pour laisser la place à des jeux originaux aux normes réglementaires du moment. Une table de ping-pong et deux baby-foot extérieurs attirent de nombreux jeunes adolescents du canton, voire de plus loin, pour passer d'agréables moments conviviaux, et l'image du site rajeunit ainsi petit à petit.

Dès la saison 2013, les manifestations mises en place par Marie-Hélène sont comme prévu conservées puisque l'objectif de l'association est de poursuivre dans le même esprit ce que cette femme dynamique a construit, « des animations simples et vraies ». D'ailleurs, à la fin de chaque soirée organisée au bord de l'étang, on écoute en le reprenant en chœur et en dansant « l'hymne » de Chaux, *Les lacs du Connemara* de Michel Sardou, en souvenir de Marie-Hélène, dont c'était la chanson préférée. Également en sa mémoire, car le prénom « Hélène » viendrait du grec « helê » qui signifie « éclat de soleil », un grand soleil a été peint sur la façade de la guinguette. Derrière ce soleil, on voit Le Petit Prince, qui était son livre de chevet et dont elle racontait souvent l'histoire à ses fils.

Cependant, l'association a aussi pour objectif d'enrichir les manifestations en proposant des animations qui mélangent les générations et font participer les visiteurs, afin qu'ils ne restent pas passifs. De nouvelles animations vont ainsi être organisées à partir de la saison 2014 : par exemple un atelier cerfs-volants dans lequel les parents et les grands-parents aident leurs enfants et petits-enfants à construire leurs cerfs-volants. De la même manière, les enfants conçoivent et fabriquent eux-mêmes leurs engins spatiaux

dans l'atelier microfusées. Ils sont encadrés par les jeunes bénévoles de l'association initiés à la tâche. Il faut commencer par tracer sa microfusée à l'échelle 1, choisir le nombre d'ailerons, leur forme, puis les coller sur le corps de la fusée avant de peindre celle-ci. Puis c'est le décollage sur le pas de tir derrière les sanitaires. 3, 2, 1, feu ! D'autres animations sont organisées avec la F.O.L (Fédération des Œuvres Laïques) de Guéret : des ateliers zumba, des animations autour de jeux de plein air et de motricité où la famille participe avec l'enfant, comme les *bumper balls*. Il s'agit de grosses balles en PVC transparentes remplies d'air dans lesquelles on peut se glisser. Maintenu à l'intérieur de la boule par un harnais, on peut alors pratiquer toutes sortes d'activités : rouler, sauter en avant et en arrière, se heurter les uns aux autres sans danger, faire des courses, du foot, etc. L'association propose également un atelier de fabrication de paniers en osier, pour les plus nostalgiques, et des jeux de logique autour des mathématiques.

Des thématiques sont créées pour les week-ends : par exemple des ateliers autour de la pêche, pour lesquels l'association a acquis des cannes à pêche, sont animés par des bénévoles de l'association qui sont pêcheurs. Le principe est en effet que tous les bénévoles disposant d'un savoir ou d'un savoir-faire puissent le mettre à disposition au profit des visiteurs. Certaines activités sont donc animées par un professionnel (pêche à la mouche, *float tube*, canoë-kayak, astronomie) ou par un bénévole qui en a les compétences (initiation à la pêche, ateliers sciences). Yvette Martin se transforme ainsi en Clémentine pour faire rire la galerie les soirs de concert. Certains bénévoles travaillent plus dans l'ombre mais leur action est tout aussi essentielle : ils préparent les maquettes des flyers, assurent toutes les réparations et les installations d'avant saison, restent en cuisine pour préparer les plateaux-repas ou encore faire la plonge... Des équipes pérennes et des amitiés fortes se construisent : par exemple l'équipe qui prépare le feu d'artifice ou le feu de la Saint-Jean, le *team* clermontois de La Déch@ussée – une course à pied de dix kilomètres autour de Peyrat –, l'équipe de la restauration rapide, les cuistots du barbecue, les placiers du vide-grenier et du 14 juillet... Chaque année, l'association essaie de trouver de nouvelles activités et heureusement les bénévoles contribuent largement aux apports d'idées en la matière. Ainsi, ce sont eux qui proposent un jour l'organisation d'un karaoké, qui rencontre un vif

succès. Il faut en effet sans cesse se renouveler pour éviter la lassitude : si une activité est proposée plus de deux ans de suite, elle rencontre en général moins de succès la troisième année. Et bien sûr, le coût est aussi un critère de choix. La réactivité des bénévoles est également un atout, comme le montre l'organisation à la dernière minute de la retransmission sur grand écran de la finale de la Coupe du monde de football en 2018, au lendemain du 14 juillet, alors que tout le monde était déjà très fatigué. Bilan : cinq cents personnes réunies sur le site pour une ambiance surchauffée et la victoire au bout ! En ce qui concerne la restauration rapide, les bénévoles ne manquent pas d'idées et sont à l'initiative des burgers, salades et autres formules proposées ces dernières années, jusqu'à la mise en place d'un savoir-faire qui facilite le travail de tous.

En 2016, Maxence Cordonnier, un bénévole féru de nouvelles technologies, propose d'organiser du géocaching, c'est-à-dire une chasse au trésor à l'aide d'un smartphone. Une demi-douzaine de caches sont préparées par l'association : le visiteur, grâce au GPS installé sur son téléphone, va de cache en cache et découvre ainsi les endroits les plus pittoresques de l'étang, les plus beaux points de vue, mais aussi « les coins secrets jamais visités encore », comme l'indique le dépliant présentant la saison cette année-là. L'objectif est d'inciter les touristes à ne pas rester à côté de la buvette, même si, bien sûr, à l'issue du circuit ils y reviennent avec les « trésors » découverts dans les caches et se voient offrir une boisson ! Malheureusement, les problèmes de connexion des smartphones avec Internet à l'étang de Chaux sont un obstacle qui nuit un peu au succès de ce géocaching. Mais cela n'empêche pas l'association d'envisager d'organiser à nouveau ce type d'activité, qui était un peu passé de mode mais revient au goût du jour, dans le cadre d'un partenariat avec la région Limousin, assez active sur le sujet. Toujours pour inciter les visiteurs à faire le tour de l'étang, des nichoirs et des hôtels à insectes sont aussi installés autour de celui-ci, ainsi que de nombreux bancs pour prendre le temps de contempler la nature. Les bénévoles « verts » ont quant à eux décidé de fleurir le site avec de nombreux bacs à fleurs en bois et un jardin aromatique. De nouveaux circuits de randonnées balisées par l'association sont également ouverts.

Lors du vide-grenier, qui est toujours gratuit pour les exposants et interdit aux professionnels, l'association organise également des animations pendant la journée. Ainsi, en 2019, une association basée à Eygurande présente les vieux métiers d'antan

– sabotier, cardeur de laine, scieur de long – et l’après-midi, une troupe propose une démonstration de danses folkloriques qui plaît beaucoup. Les promenades en calèche, instaurées par Marie-Hélène puis arrêtées parce que la carriole n’était plus en état, ont repris : elles sont assurées par un professionnel et n’ont lieu que lors des manifestations, tout comme la circulation du « p’tit train » conduit par Brigitte. Le marché des producteurs a été lui aussi remis en route, mais ce redémarrage a été un peu compliqué car les producteurs souhaitaient savoir si du monde allait venir avant de confirmer leur participation, ce qui était impossible à prédire. Ainsi, en juillet 2019, sur les dix producteurs prévus, quatre seulement ont été présents. Les visiteurs, qui s’attendaient à pouvoir déjeuner sur place en achetant leur nourriture aux exposants, ont été déçus et l’association a suppléé en proposant elle-même des repas. En août, le marché s’est mieux déroulé, davantage de producteurs étaient présents et le boucher de Peyrat a été sollicité : les visiteurs achetaient sa marchandise et l’association se chargeait de la faire cuire, ce qui était pratique pour eux et a en outre permis au boucher, installé depuis peu, de se faire connaître. Aujourd’hui, l’association a conclu un partenariat avec le réseau « Bienvenue à la ferme » et organise deux marchés semi-nocturnes par an.

Comme jadis, des concerts gratuits sont organisés avec des groupes locaux, tel le groupe Stella Univers, composé uniquement de jeunes membres de l’association. L’ouverture culturelle est très importante pour l’association qui sait saisir toutes les opportunités : l’organisation d’un opéra en juillet 2016 en est un exemple.

8 – L'étang de Chaux aujourd'hui

Cela fait donc maintenant plus de sept ans que l'association poursuit son activité d'animation de l'étang, conformément à ce qui avait été décidé lors de sa création. Les frais fixes ne sont pas négligeables, mais le principe est toujours le réinvestissement de tous les bénéfices de l'association dans les animations et l'aménagement ou l'entretien du site. Ces investissements sont importants : un enrobé qui supporte le grand chapiteau, des toilettes sèches plus écologiques avec accès aux personnes à mobilité réduite, du gros électroménager pour soulager la tâche des bénévoles, etc.

De fin juin à fin août, l'association s'efforce de proposer chaque week-end une manifestation à thème, ce qui n'est pas le cas en semaine, même l'été alors que l'étang est très fréquenté. En effet, les activités du week-end sont préparées par les bénévoles durant la semaine. On peut citer les animations familles avec une multitude de jeux proposés et même des ateliers sciences certaines années, des animations autour de l'air et l'espace avec des soirées astronomie, des animations autour de la biodiversité avec l'intervention de spécialistes, du sport avec la célèbre course à pied La Déch@ussée, l'idée étant de parcourir les trente premiers mètres de la course pieds nus ! Cela demande énormément de travail et d'anticipation – constituer les stocks de nourriture, tout organiser, etc. – et prend donc beaucoup de temps. Bien qu'il y ait du monde lors des manifestations, l'affluence reste raisonnable, ce que les visiteurs apprécient car cela renforce le côté familial du lieu. En outre, dans l'esprit d'accueil qui était si cher à Marie-Hélène, les bénévoles prennent toujours le temps de discuter avec les vacanciers et leur plaisir à être là, à participer à l'association, transparaît dans leurs paroles.

Bien sûr, notamment en raison de l'évolution de la législation, des règles qui n'existaient pas du temps de Marie-Hélène ont dû être posées, par exemple concernant la présence des animaux. Par ailleurs, la pêche de nuit est interdite, par peur que quelqu'un ne tombe dans l'eau. Il n'y a plus non plus de caravanes, de tentes ou de camping-cars : on ne vient plus que pour la journée, non pas tant pour des raisons de sécurité que parce que la gestion d'un camping prendrait trop de temps aux bénévoles.

En effet, toute l'activité de l'association repose sur la bonne volonté de la centaine de bénévoles qui fait désormais partie de l'association et dont la composition s'est renouvelée, même s'il y a toujours un noyau dur issu de l'entourage de Marie-Hélène, pour la plupart constitué de retraités aujourd'hui. Des touristes intéressés par l'association ont décidé d'y participer activement. On intègre l'association par connaissance et à condition d'être certain de pouvoir donner au minimum deux jours de son temps pour la saison. La maison d'Henri et Alice Martin située au-dessus de l'étang héberge les bénévoles qui le souhaitent. Comme on l'a dit, des amis des frères Martin ont rejoint l'aventure. Puis, arrivés à l'adolescence, les enfants des frères Martin ont commencé eux aussi à aider et ont amené leurs camarades, qui se sont également investis dans les activités de l'association. Ainsi, aujourd'hui, une bonne partie des bénévoles sont des jeunes qui n'ont jamais connu Marie-Hélène, même s'il reste toujours une vingtaine de personnes qui sont là depuis la création de l'association. On peut estimer la moyenne d'âge des bénévoles à 40 ans.

Certes, les frères Martin se relaient pour être présents tout l'été, avec Valéry en chef d'orchestre, Olivier pour la gestion, Jérôme pour l'animation, François pour la technique et Vincent pour l'organisation de certains événements, mais sans tous ces volontaires, le site ne pourrait pas être ce qu'il est. Pour autant, aucune permanence n'est organisée pour tenir la guinguette par exemple. Il y a plus d'anticipation et d'organisation que du temps de Marie-Hélène – aujourd'hui, il est aussi beaucoup plus simple et rapide de mobiliser du monde avec Internet et les SMS ou WhatsApp –, mais ce n'est pas trop structuré, chacun doit se sentir libre. Cela ne gêne pas finalement : certes, Valéry Martin se retrouve parfois tout seul sur le site, surtout au mois de juin quand il commence à faire beau et que du monde arrive, mais il peut toujours compter sur quelqu'un de passage, des amis ou des membres de l'association, pour venir aider. Il faut dire que ce qu'il y a à faire est souvent chronophage mais peu compliqué, par exemple la préparation et le service des plats. Un coup de fil, et rapidement des petites mains arrivent, enfilent le tablier rouge de l'association et préparent des plats qu'il n'y aura plus qu'à servir. On retrouve d'ailleurs cette liberté concernant les ouvertures du site : le matin, la guinguette n'est pas toujours ouverte, il en est de même quand il fait mauvais, et c'est bien précisé sur les flyers. Ce n'était pas possible du temps de Marie-

Hélène qui tenait un restaurant et devait donc pouvoir servir des repas aux personnes qui se présentaient. Désormais, hormis à l'occasion des manifestations, il s'agit seulement de pouvoir proposer de la restauration rapide, à partir de denrées toujours de qualité sorties du congélateur et faciles à cuisiner.

L'association essaie de faire en sorte d'alléger le travail des bénévoles en investissant dans du matériel, par exemple dans un lave-verre, ou en s'organisant pour que les clients participent au débarrassage des tables. L'objectif est que les bénévoles ne soient pas toujours en train de travailler et puissent aussi passer de bons moments au bord de l'étang. Deux repas par an sont organisés pour ces bénévoles, auxquels on a d'ailleurs distribué des t-shirts, des badges, des vestes puis des coupe-vent pour qu'ils soient bien identifiables sur le site. Ces volontaires sont des membres actifs de l'association, ils participent à l'assemblée générale chaque année en septembre, quand on démonte et range les structures, assemblée générale au cours de laquelle les comptes sont présentés et les décisions prises par vote à main levée. Comme on l'a vu, ils apportent de nombreuses idées, très variées, car ils viennent d'horizons et de milieux sociaux différents. La gageure est bien sûr de mettre ensuite en œuvre toutes ces propositions.

Le souci des cinq frères Martin est aussi de permettre à leur père de profiter tranquillement du site en dehors de la période d'ouverture, en interdisant l'accès à l'étang par des barrières, qui sont installées également pour des raisons de sécurité. Si Roger Martin ne participe pas à l'activité de l'association en tant que telle, il est tenu au courant par ses fils de ce qui est prévu chaque année, il aide à la réalisation de certains aménagements et surtout il participe très activement à l'entretien des lieux. Aujourd'hui encore, retraité depuis dix ans, Roger Martin continue à s'occuper de l'étang, à débroussailler et tondre ses abords, ce qui lui prend beaucoup de temps. Il s'inquiète du moment où ses capacités physiques ne lui permettront plus d'assurer cet entretien. L'été, il aime faire le tour du plan d'eau le matin, lorsqu'il n'y a encore personne. Il goûte aussi le plaisir des lieux, lorsqu'ils sont déserts toute la journée en dehors de la saison touristique, particulièrement l'hiver où le paysage offert par l'étang lui semble très beau. Avec l'âge, Roger admet qu'il supporte moins bien qu'auparavant l'affluence des

visiteurs l'été ou lors des pêches, même s'il reconnaît que le travail de l'association permet de valoriser l'endroit.

Quant à l'étang, les sécheresses de plus en plus fréquentes ont une incidence sur le débit de la rivière, et donc le rythme des vidanges. La vidange est toujours l'occasion d'une pêche : même si l'on mange aujourd'hui beaucoup moins de poissons qu'avant, cet événement suscite la venue de nombreuses personnes, qui organisent ensuite des fêtes de famille au cours desquelles elles dégustent ce qu'elles ont acheté à Chaux. Cela fait maintenant cinq ans que l'étang n'a pas été vidé, il serait donc temps de le faire. La vidange avait été prévue à La Toussaint 2020, mais elle a été annulée, car il n'y avait pas assez d'eau et cela faisait courir le risque de perdre les trois tonnes de poissons.

On continue bien sûr d'entretenir l'étang en ajoutant de la chaux au printemps, la qualité de l'eau est donc toujours correcte. Mais durant l'été 2019, elle a tout de même été médiocre pendant deux ou trois jours à cause de la chaleur. Cela dit, il n'y a plus d'analyse et la baignade est interdite depuis longtemps, même si les vacanciers continuent de fait à s'amuser dans l'eau, sous leur propre responsabilité. Cependant, les bénévoles à la buvette ont souvent un œil sur les baigneurs afin d'intervenir si nécessaire et l'association dispose d'un défibrillateur cardiaque...

Il existe toujours des fuites, qui laissent passer environ 100 m³ d'eau par jour, et sont plus préoccupantes maintenant que les périodes de sécheresse se multiplient. On en compte actuellement deux : la première existait déjà du temps d'Henri Martin, c'est a priori de l'eau qui s'échappe par les rochers et passe sous la chaussée, mais on n'en a jamais trouvé l'origine. La seconde est plus récente : Roger Martin pensait avoir identifié il y a deux ans où elle se trouvait et un colmatage avec de l'argile avait donc été réalisé à l'endroit présumé. Pourtant de l'eau s'écoule encore. La prochaine vidange permettra peut-être de détecter l'origine de cette seconde fuite, à condition, selon Roger, de vider très lentement l'étang.

Mais ces préoccupations concernant l'étang n'empêchent pas le site de vivre pleinement grâce à l'association. Marie CH@ux les cœuRs a donné un coup de jeune à la fréquentation du lieu, en respectant les principes chers à Marie-Hélène : l'accueil, la

bienveillance et des prix peu élevés. Beaucoup plus d'adolescents qu'auparavant viennent ainsi d'Aubusson ou de Chénérailles pour passer la journée au bord de l'étang, jouer au baby-foot, aux jeux, à la tyrolienne, etc. De nombreuses colonies de vacances et des groupes de scouts fréquentent le site en saison. L'association reçoit d'ailleurs une subvention de la Caisse d'allocations familiales (CAF) au titre de l'animation du territoire, pour les anciens mais aussi pour les jeunes, parce qu'autour de Peyrat ou Chénérailles, il n'existe pas de local pour les adolescents, d'endroit où ils peuvent se réunir en dehors du cercle familial. Les clubs du troisième âge organisent en outre leur repas d'été à l'étang. D'ailleurs, quand un groupe du Festival Danses, Musiques et Voix du Monde de Felletin se produit à Chaux, nombre d'entre eux y assistent. Même si la subvention de la CAF est modeste, elle constitue une reconnaissance du rôle que joue l'étang de Chaux dans la vie locale et la création des liens entre les habitants. L'association peut aussi compter sur le soutien de la municipalité de Peyrat qui entretient les chemins de randonnée et prête du matériel si nécessaire, comme les barrières de séparation lors de la crise sanitaire Covid-19 l'été 2020. Il y a toujours un Martin sur place et les bénévoles ont toujours un œil en dehors de la guinguette pour surveiller que tout se passe bien et que les visiteurs se sentent en toute sécurité.

Le livre d'or rend compte de la satisfaction de ces visiteurs, dont certains font même des dons. On trouve aussi des témoignages sur la page Facebook de l'étang de Chaux, qui compte plus de 2350 abonnés, ce qui est un nombre relativement important. Les vidéos humoristiques de Jérôme qui y sont publiées rencontrent toujours un grand succès ! Cela permet aux gens d'être tenus au courant, de faire des commentaires, de partager tout ce que fait l'association, les dessins réalisés par des jeunes, etc. Certains témoignages sont touchants et les encouragements sont nombreux. Chaque année, un dépliant présentant les manifestations et activités prévues pour la saison est distribué. Des flyers sont également diffusés, pour telle ou telle manifestation. En outre, la mise en ligne début juillet 2020 d'un nouveau site Internet – celui qui avait existé dans les années 2000 sous l'impulsion de l'association Haute Marche-Combrailles avait en effet disparu – va permettre d'élargir la communication autour de l'étang. Enfin, un partenariat avec France Bleu Creuse commencé en 2018 permet un direct de cinq

minutes toutes les semaines pour informer les auditeurs des animations à venir. Le feu d'artifice du 14 juillet reste le plus grand rassemblement, avec jusqu'à 2000 visiteurs ; c'est une institution pour de nombreux Creusois, mais aussi une source d'angoisse pour les frères Martin et les bénévoles, car la fête doit se dérouler sans encombre. Avec les années, le feu a évolué, il a été sonorisé et les nombreux nautiques, c'est-à-dire des bombes de feu d'artifice qui jaillissent de l'eau, mettent en valeur la beauté du lieu avec des reflets sur l'eau qui laissent sans voix. L'étang de Chaux est largement ouvert vers l'extérieur car c'est aussi un lieu de rassemblement pour de nombreuses associations comme l'Entente du Football Aubussonnais ou le Club Athlétique Peyratois qui y préparent leur saison footballistique, mais aussi l'Entente Athlétique d'Aubusson pour sa journée Jeunes. Plus atypique, une messe est organisée sous le chapiteau en fin d'été. Les aînés du foyer de vie de Chénéraillles ou de l'EHPAD de Bellegarde-en-Marche viennent y passer des après-midi à l'ombre des chênes, ainsi que des adultes et des jeunes en situation de handicap sûrs de trouver une structure accessible et bienveillante.

Ainsi, depuis plus de soixante-dix ans, l'étang est l'objet de l'attention de la famille Martin. Sa remise en eau par Henri en 1947 avait pour objectif le plaisir des yeux et les revenus qu'il comptait en tirer avec la pêche. Pour ses enfants, ce fut au début plutôt un élément du paysage – il était là, on s'en occupait, mais il n'était pas un support d'activités, on s'y baignait d'ailleurs peu – et une parcelle qui devait procurer un revenu grâce à la pêche. Mais Marie-Hélène l'a changé petit à petit en un endroit de convivialité puis un lieu touristique. Elle lui a donné une âme pour en faire « un petit paradis » comme l'indique le flyer de l'association, avec l'aide de Roger qui a transformé et modernisé le site au cours des années pour le conformer à ses désirs, mais aussi aux besoins de l'activité de sa femme.

Les cinq fils Martin ont pris le relai et cette activité autour de l'étang contribue à entretenir leurs liens fraternels. Certes, leurs métiers et leur éloignement ne leur permettent pas d'être tous investis de la même manière, mais ils se voient souvent l'été. Leurs parents avaient-ils imaginé que ce plan d'eau deviendrait un jour le cœur des conversations de leurs enfants ? Ont-ils compris qu'avec ce lieu, inconsciemment sans doute, ils ont créé un lien indéfectible entre leurs cinq garçons, un lieu qui unit et

réunit ? François, Olivier, Valéry, Vincent et Jérôme ont quelque chose en commun, au-delà des liens du sang, quelque chose à conserver et perpétuer. Un héritage matériel, mais aussi de cœur.

Grâce à l'action de l'association depuis 2013, l'étang de Chaux est aujourd'hui un lieu d'animation du territoire qui compte pour les personnes qui y résident, jeunes et moins jeunes, mais aussi un site touristique. On s'y retrouve année après année, on s'y amuse, on y passe de bons moments. Mais rien de tout cela ne serait possible sans l'implication et le dynamisme de tous les bénévoles. Un grand merci à eux !

